39e ANNÉE (4e SÉRIE) — N° 43 — 26 OCTOBRE 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ETRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement à nos Bureaux, à Langres.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Christophe Colomb avant 1492, 673. — II. Le 12 octobre 1492 : découverte de l'Amérique, 676. — III. Le retour en Espagne, 677. — IV. L'acte pontifical des 3 et 4 mai 1493, 678. — V. Derniers voyages de Colomb, 680. — VI. Colomb devant l'Eglise, 682. — VII. Colomb et la science de son temps : Pierre d'Ailly, 683. — VIII. Du Guay Trouin, Méry, prince de Ligne, 684. — IX. La Fontaine, 685.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : P. Lafond, P. Lorquet, P. Gruyer, H. Guerlin, A. Boinet, J. Vallery-Radot, 686 ; Dr Dubreuil-Chambardel, Dr Simon, Dr Duhem, 687.

Liturgie. — Consultations diverses, 687.

PRÉDICATION

Pour le soir de la Toussaint. — « Notre sœur la Mort, » 561.

Pour la fête des Saintes Reliques. — Nos devoirs envers les Saints, 563.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — LX. 22e *Dim. après la Pentecôte :* L'œuvre charitable, 565. — LXI. *Pour la Dédicace :* Le respect de l'église, 566.

Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise. — XXII. Les corporations ouvrières, 567.

Varia. — L'appel du missionnaire, 571.

Entretiens sur la vie chrétienne. — LXXI. La justice dans l'exécution des contrats, 572.

Pour le Mois des Morts, procurez-vous bien vite *Le Vestibule du Paradis,* du chanoine Rolland, en vente à nos bureaux. 4 f.; franco 4 f. 60 pour la France, 4 f. 85 pour l'Etranger. Voir la table des matières à la p. 192 de la couverture du 12 octobre.

FOURNIER, *Petite Histoire de ma Religion,* est toujours en vente aux conditions indiquées sur la couverture du 7 septembre.

A nos abonnés de l'Etranger

C'est une règle depuis longtemps en vigueur dans nos bureaux que les abonnements de l'Etranger sont strictement *payables d'avance.* Comme ils finissent tous au 31 décembre, il est donc indispensable de nous envoyer *avant cette date* le montant du renouvellement, si l'on ne veut pas subir d'interruption dans le service de la Revue.

Pour 1920 et 1921, nous avons demandé à nos abonnés des pays à change élevé de nous en céder le bénéfice. Nous en avions besoin pour donner à l'*Ami* figure satisfaisante ; et peu à peu le nombre des pages a augmenté (je ne dis rien de la qualité, qui, grâce à mes dévoués collaborateurs, est toujours restée excellente), comme l'indique ce petit tableau :

Nombre de pages de l'*Ami* au 1er nov.

	1920	1921	1922
Couvertures	180	196	204
Doctrine	592	608	688
Prédication	368	480	576

Ainsi, 1921 avait marqué un progrès de 144 pages sur 1920 ; 1922 à son tour est en progrès de 184 pages sur 1921. Au prix où les libraires vendent leur marchandise, cette augmentation représente bien quelque chose !... Et l'on voit que si nous demandons des sacrifices, nous y joignons aussi les nôtres. Que Dieu récompense les uns et les autres !

Pour 1923, nous aurions voulu appliquer enfin les prix *en francs français* indiqués sur la couverture. La hausse brutale des changes depuis quelques semaines, qui se traduit pour nous par une hausse du papier pour l'année prochaine, nous oblige à différer la réalisation intégrale de ce désir. Nous croyons cependant pouvoir faire une concession aux amis qui nous ont aidés en des périodes très difficiles, et « partager avec eux la poire en deux, » comme dit une vieille locution. De sorte que, au lieu de demander par exemple à nos amis du Canada les 4 piastres représentant, au cours

d'avant-guerre, les 20 f. 50 de l'édition complète, — pour 1923 nous leur en demandons seulement *trois.*

Les prix d'abonnement à l'Etranger pour 1923 sont donc ainsi **diminués** sur ceux de 1921 et 1922 et ramenés au taux suivant :

	Edit. complète	*Edit. simple*
Canada :	3 piastres	2 piastres
Etats-Unis :	3 dollars	2 dollars
Angleterre :	12 shillings	8 shillings
Suisse :	15 fr. suisses	10 francs suisses
Espagne :	15 pesetas	10 pesetas.

Quant aux autres pays, tels par exemple que la Belgique et l'Italie, nous sommes, hélas ! obligés de demander la valeur correspondant, *en francs français,* à 20 f. 50 ou 14 f. 50 au cours du jour où l'on nous fera le paiement.

PETIT COURRIER

Q. — Ayant à faire, dans un Petit Séminaire, la méditation et la lecture spirituelle à des jeunes gens de 15 à 18 ans, — la méditation ne dure jamais plus de 12 ou 13 minutes, — pourriez-vous m'indiquer des livres plus spécialement appropriés à ce but ?

R. — Vous pourriez prendre, parmi les livres de Mgr Tissier, ceux qui s'adressent spécialement à la jeunesse, comme *Le bon esprit au collège, Les jeunes âmes, La parole de l'Evangile au collège, Le Christ de la jeunesse* etc., chez Téqui ; — quelques-uns des livres du P. Vuillermet, chez Lethielleux ; — Portehault, chez Lethielleux ; — Artaud, Chabot, Audoin, chez Beauchesne ; — Texier, chez Téqui ; — Daumas, chez Beauchesne ; — Renault, chez Téqui ; — Delbrel, chez de Gigord ; — Boussac, chez Téqui ; — Lambert, chez Gabalda et chez Beauchesne, etc. — Nous avons en ce sens une très abondante et très bonne littérature. C'est à chacun à faire son choix suivant le milieu où il doit travailler. Plusieurs des titres que nous venons de vous rappeler ont été étudiés ici cette année même ; d'autres, et très précieux, le seront cet automne : voyez, d'après ce que nous en dirons, si cela vous convient. Vous avez, dans *Annales de la Jeunesse catholique,* dans *Hostia,* dans *L'Evangile dans la vie,* d'excellents modèles de méditations. Et croyez-vous que vous ne trouveriez pas à puiser dans des livres qui par ailleurs ne s'adressent pas spécifiquement aux jeunes gens, comme *Le Règne de la Conscience,* de Mgr Gibier, paru cette année ?

Q. — Pour instructions mensuelles à un groupe d'adoratrices qui pratiquent l'Heure sainte, pourriez-vous m'indiquer un ouvrage contenant des instructions *ad hoc,* ou permettant d'en composer facilement ?

R. — Sauvé, *L'Eucharistie,* 2 vol., 15 f., Paris, de Gigord ; — *Retraite prêchée aux Adoratrices de Montmartre,* par L. Gillot, 4 f, de Gigord ; — Gonon, *Jésus Agonisant,* in-18, 7 f., librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, à Lyon.

Q. — Où pourrais-je trouver une Vie des Saints capable de convertir un protestant intellectuel ?

R. — Choisir entre la multitude de monographies de conversions du protestantisme qui ont été analysées ici, telles que Mgr Benson, chez Perrin ; — Th. de la Rive, chez Plon ; — Mme Daras, chez Beauchesne ; — Fanny Pittar, chez Téqui ; — Manning, chez Lethielleux ; — Newman, chez Téqui, etc., etc. — En pareille matière, et plus encore en fait de Vies de Saints, vous seul pouvez faire un choix qui ne soit pas malheureux, puisque vous seul connaissez le protestant en question : ce qui attire les uns, rebute les autres. Vous direz que vous ne pouvez pas avoir tout lu : évidemment ; mais les analyses que les Revues donnent des monographies et hagiographies vous mettent à même de voir ce qui convient et ne convient pas à l'état d'âme des personnes avec qui votre ministère vous met en rapports.

Q. — Dans nos églises de campagne, les cérémonies du culte ne peuvent être assurées que par des enfants de chœur ; et c'est si beau et si édifiant de voir évoluer avec ordre, précision et dignité, ces précieux auxiliaires du curé !

Mais encore faut-il que ces enfants soient exercés soigneusement !... Existe-t-il quelque petit fascicule qui indiquerait le cérémonial à observer par les petits clercs, et le rôle de chacun, soit aux grand'messes et vêpres, soit aussi dans les autres cérémonies les plus usuelles ?

R. — Vous avez tout cela dans le *Petit Cérémonial des enfants de chœur* de G. Coolen, in-12 de 80 p., franco 1 fr. 50, Paris, Gabalda.

Q. — Prière de m'indiquer 1° un livre pouvant m'aider à faire connaître à mes jeunes gens les lois antireligieuses et les persécutions religieuses de 1880 à 1905 ; — 2° un livre ou des livres pouvant m'aider à faire la préparation et l'action de grâces *a)* aux petits, *b)* aux moyens, *c)* aux grands ; — 3° un livre pouvant m'aider dans les visites au Saint-Sacrement que je fais avec de petits jeunes gens de 11 à 15 ans.

R. — Ad I. Hosotte, *Hist. de la IIIe République,* in-8 de 900 p., Paris, libr. des Saints-Pères (demander, si vous ne l'y trouvez pas, à la libr. Berche et Baston, rue de Rennes) ; — dans le sens anticlérical, Debidour (professeur à la Sorbonne), *L'Eglise et l'Etat en France,* t. i, *1870-1889,* 7 f.; t. ii, *1889-1906,* 10 f., Paris, Alcan.

Ad II. Ceux que nous indiquons habituellement : Baudon, *Actions de grâces,* Téqui ; — Nadaillac, *Etincelles de foi et d'amour,* chez Beauchesne ; — Mère Marie de Loyola, *L'Accueil,* chez de Gigord ; — Villefranche, *L'action de grâces avec le Cœur de Jésus,* chez Vitte, et plusieurs nouveautés fort remarquables et pratiques, annoncées ici cette année même.

Ad III. *Coram Sanctissimo,* Paris, libr. Saint-Paul ; — L. Masson, *Méditations eucharistiques,* chez Vitte ; — etc.

Q. — La vie et les œuvres de Thomassin, le théologien et canoniste du xviie s., ont-elles fait l'objet de quelques travaux ?

R. — Voir J. Martin. *Thomassin (1619-1695),* 2 vol. de la collection « Science et Religion, » Paris, Bloud ; — et (avec bibliographie) Hurter, *Nomenclator literarius,* t. iv, col. 416-418.

ANNONCES

VÉRITABLES DRAGÉES DE
FER RABUTEAU
le plus actif, le plus assimilable, le mieux toléré des ferrugineux.
SOUVERAIN DANS L'ANÉMIE
EXIGEZ LES VÉRITABLES DRAGÉES DE FER RABUTEAU.
LABORATOIRES CLIN, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS.

VITRAUX L. BALMET 108, Cours St-André, GRENOBLE Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (v. p. 8 de la couv. de l'*Ami*)

39e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 43 26 OCTOBRE 1922

L'AMI DU CLERGÉ

Parait à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Christophe Colomb avant 1492. — II. Le 12 octobre 1492 : découverte de l'Amérique. — III. Le retour en Espagne. — IV. L'acte pontifical des 3 et 4 mai 1493. — V. Derniers voyages de Colomb. — VI. Colomb devant l'Eglise. — VII. Colomb et la science de son temps : Pierre d'Ailly. — VIII. Du Guay Trouin ; Méry ; prince de Ligne. — IX. La Fontaine.

I. — M. Henry Vignaud, président de la Société des Américanistes de France et correspondant de l'Institut [1], nous a donné enfin, en un bref et clair volume, **Le vrai Christophe Colomb et la légende** (in-12 de 230 p., 6 f., Paris, Aug. Picard), la substance des principaux résultats obtenus par la critique moderne sur Colomb et sur son œuvre. C'est le couronnement de plus de vingt années de recherches, dont les fruits jusqu'aujourd'hui étaient demeurés éparpillés à travers les Revues ou entassés dans les trois gros volumes d'*Etudes critiques* publiés par notre auteur de 1905 à 1911.

De ces recherches nous avons déjà dit un mot en 1913, p. 560 ; et nous laissions alors espérer la publication prochaine de la grande histoire du cardinal d'Ailly que préparait le vénérable chanoine Salembier, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université catholique de Lille. C'est à cette figure de Pierre d'Ailly que M. Salembier avait donné, toute sa vie, le meilleur de ses recherches érudites ; déjà en 1886, sa thèse latine de doctorat en théologie portait sur d'Ailly. La mort (une mort précédée d'années de souffrances endurées avec l'héroïsme d'un Saint) nous l'a enlevé quelques mois avant la guerre ; et son œuvre est restée inachevée [2]. Il en avait publié du moins, en diverses Revues, plusieurs chapitres déjà, dont l'un est des plus intéressants pour l'histoire de Colomb (dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, sept.-déc. 1912, tirage à part sous ce titre : **Pierre d'Ailly et la découverte de l'Amérique**, gr. in-8 de 66 p.). C'est chez M. Salembier lui-même et sous sa direction que j'ai été initié, il y a une dizaine d'années, aux travaux de M. Vignaud, dont il était l'ami et qui le cite à plus d'une reprise.

La légende est l'œuvre 1° de Colomb lui-même, dans ses lettres, 2° de son fils Fernand, qui a écrit sa Vie telle que son père voulait qu'on l'écrivît, et 3° de Las Casas, ami de Fernand Colomb et qui a tout accepté les yeux fermés.

Longtemps on s'est inspiré aveuglément de ces trois sources : le découvreur lui-même, son fils et Las Casas. C'est le cas, notamment, pour l'ardent panégyriste de Colomb, Roselly de Lorgues, dont l'ouvrage, publié en 1856 et accueilli avec un succès inouï, ne compte plus maintenant.

Déjà cependant, au temps où R. de Lorgues écrivait, des doutes s'étaient fait jour. Alexandre de Humboldt, dans son *Examen critique de l'Histoire de la géographie du Nouveau Continent* (5 vol. in-8, Paris, 1836-39), avait posé des points d'interrogation et noté, dans ces documents d'origine colombienne, des lacunes surprenantes et des erreurs singulières. Puis, beaucoup plus tard, ce furent les travaux de Harrisse (2 vol. gr. in-8, Paris, 1884); puis, à l'occasion et à la suite du IVe Centenaire de la découverte de l'Amérique en 1892, la publication de la *Raccolta colombiana* ou recueil de documents contemporains ; enfin les recherches de M. Vignaud.

La légende donne à Colomb une origine nobiliaire. C'est Colomb lui-même qui a égaré la postérité. Il n'a jamais nommé son père ni sa mère. Il nous dit seulement qu'il n'était pas le premier amiral de sa famille, sans préciser davantage. C'est son fils qui va préciser et dire qu'il s'agit des deux amiraux de leur temps connus sous le nom de Colombo le Jeune et Colombo le Vieux ; et Las Casas enfin complète en spécifiant que Christophe, dont les ancêtres s'étaient toujours occupés des choses de la mer, avait servi sous les ordres de ces deux Colombo.

Or, il n'y eut jamais ni nobles ni hommes de mer dans la famille de Colomb. Ces deux amiraux Colombo s'appelaient, l'un, Georges de Bissipat, Grec au service de la France, l'autre, Guillaume de Casenove, Français : Colombo est un surnom qu'on leur avait donné en Italie. La famille authentique de Colomb était très honorable, mais famille d'artisans : depuis plusieurs générations, ils exerçaient la profession de tisserands. Colomb lui-même, dans un acte notarié (où il figure comme témoin à un testament), est qualifié de *lainier* à Gênes.

[1] Mort il y a quelques semaines, 20 sept. 1922, à Bagneux près Paris.

[2] Son principal ouvrage, **Le Grand Schisme d'Occident** (publié pour la première fois en 1900 et souvent réimprimé depuis), a été réédité l'an dernier par son disciple et successeur en sa chaire de l'Université catholique de Lille, M. Leman (in-12 de XIV-444 p., 10 f., Paris, Gabalda), avec une mise à jour de la bibliographie et quelques corrections de détail dont la plupart avaient été prévues par M. Salembier lui-même.

Les actes notariés ont été source précieuse pour ces origines de Colomb. C'est grâce à eux que l'on a pu fixer le lieu de sa naissance : Gênes (où son père reçut un poste de gardien d'une porte de la ville, en décembre 1450), à l'encontre des prétentions de peut-être une douzaine de villes qui revendiquaient cet honneur (Savone, Nervi, Cuccaro, Quinto, etc., jusqu'à Calvi en Corse).

Fixer aussi la date de sa naissance. Colomb a souvent parlé de son âge, mais en termes vagues ou contradictoires. Son fils non plus ni Las Casas ne nous donnent aucune indication précise. On a pensé qu'il y avait là un silence voulu de Colomb lui-même, qui aimait à se vanter d'une longue expérience maritime, laquelle n'était guère compatible avec son âge véritable. En fait, dix-huit dates ont été données, échelonnées entre les années 1430 et 1458. Plusieurs actes récemment découverts ont établi qu'il est né en 1451.

Ses études : son fils dit qu'il les aurait faites à l'Université de Pavie. Son fils le tenait peut-être de Colomb lui-même. Légende et nouvelle vantardise. On n'en a jamais rien su à Pavie en ce temps-là ; Scillacio, qui y enseignait et qui a écrit une relation du second voyage de Colomb, n'en souffle mot ; et il est tout à fait invraisemblable que le père de Colomb, pauvre, l'ait envoyé à une Université assez éloignée, pour y faire des études étrangères à la profession qu'ils exerçaient l'un et l'autre. Colomb connaissait mal l'italien, ce qui ne serait pas le cas s'il avait étudié à une Université italienne quelconque. Colomb est resté longtemps fort ignorant, ce qui n'exclut nullement le génie. Il se vantait volontiers de ses connaissances scientifiques avec une intrépide inconscience qui est une nouvelle preuve de son ignorance : il prétendait avoir vérifié la longueur d'un degré de la circonférence de la terre, alors qu'il n'était même pas capable de relever la latitude de lieux visités plusieurs fois (il se trompe de 14 degrés dans la latitude qu'il assigne à Cuba, de 5 pour le fort de la Mine en Afrique, de 10 pour l'Islande, etc.).

Ses débuts sur mer. Il a raconté, en 1501, qu'il commença à naviguer dès son plus jeune âge et que cela dure depuis quarante ans, ce qui nous reporte à l'année 1461, date à laquelle nous savons aujourd'hui (on ne le savait pas alors) qu'il avait dix ans. Ailleurs, il place ses débuts dans la carrière maritime à l'âge de quatorze ans, soit en 1465. — Or, 1° ceci est en contradiction avec les assertions relatives aux prétendues études de Colomb à Pavie, et 2° cela ne concorde pas avec une série d'actes authentiques qui de 1470 à 1473 constatent sa présence à Gênes et à Savone (en 1470, il contracte à Gênes un engagement conjointement avec son père ; en 1472, un acte le qualifie « lainier » à Gênes, et tous ceux qui figurent dans cet acte sont des artisans comme lui ; etc.). — D'où il faut conclure que jusqu'en 1473 il habitait Gênes ou Savone et y exerçait la profession de son père, tisserand. Légendes donc que ses campagnes de 1459 pour le duc d'Anjou avec Colombo le Jeune, et de 1473, où il aurait commandé une galère de guerre au service du bon roi René (roi titulaire de Naples et comte de Provence, † 1480).

Par contre, il n'y a pas de raison de révoquer en doute son voyage à Chio en 1474 ou plus probablement en 1475. Chio était possession génoise ; et Gênes en effet y a envoyé en ce temps-là une expédition où nous voyons figurer deux notables génois dont la famille par la suite nous apparaît avoir gardé des relations avec Colomb.

C'est en 1474 donc ou 1475 que Colomb aurait commencé sa carrière maritime. Dès lors il est homme de mer. L'année suivante (1476), nous le trouvons en Portugal. Comment y est-il arrivé ? Non pas en 1470 comme il l'a dit, ni avec son plan tout dressé déjà de découverte des Indes par le Ponent, mais avec une flottille de commerce génoise qui se rendait en Angleterre : la flottille fut attaquée, dans les parages du Cap St-Vincent (pointe S.-O. du Portugal), par l'amiral français Casenove dit Colombo le Jeune, et c'est de là que Colomb gagna le rivage portugais, soit à la nage (comme l'a dit son fils, confondant par ailleurs cette bataille avec une autre), soit avec l'un des deux navires génois qui purent échapper au désastre et chercher un refuge à Lisbonne.

De Lisbonne il poursuit son voyage en Angleterre et dans les mers du Nord. Est-il allé jusqu'en Islande ? C'est possible ; mais il n'est certainement pas vrai qu'il ait dépassé l'Islande de cent lieues, comme il l'a dit.

De retour en Portugal vers la fin probablement de 1477, il s'y marie, en 1478 ou 1479 au plus tard, à Lisbonne. Et c'est dans son mariage que nous trouvons le berceau de sa vocation de découvreur.

Jusque-là, il avait bien un peu voyagé, mais uniquement dans un intérêt commercial. Après son mariage, il en est tout autrement. Il fréquente les gens de mer ; il collige auprès d'eux des indications sur des îles et terres nouvelles à découvrir ; il fait des séjours à Madère, des voyages aux côtes de Guinée, relève des observations nautiques.

C'est que son mariage l'a fait entrer dans une famille de gens de mer. Il a épousé la fille de Perestrello, qui fut un des premiers gouverneurs (et à titre héréditaire) de l'île (découverte un demi-siècle plus tôt) de Porto Santo (la plus septentrionale des îles Madère). Perestrello a laissé des papiers et des cartes, que sa veuve communique à son beau-fils Colomb. Colomb les lit avidement, se met à l'étude des auteurs qui traitent des questions de cosmographie. C'est le temps où il n'est question, dans le monde des gens de mer portugais, que de terres et d'îles nouvelles à découvrir. C'est surtout dans la direction du Sud que les Portugais portent alors leurs efforts : c'est en ces années-là que Barthélemy Diaz va reconnaître (1486) le Cap de Bonne-Espérance, qui sera doublé dix ans plus tard (1497) par Vasco de Gama. Colomb, lui, regarde vers l'Ouest ; et il en arrive à se convaincre, nous dit son fils, qu' « à l'Occident des îles Cana-

ries et du Cap Vert il y a beaucoup de terres et d'îles et qu'il est possible d'y aller et de les découvrir. » Il y a surtout cette mystérieuse île Antilia, dont la tradition est alors sur toutes les bouches, une tradition qui, nous dit le frère de Colomb, doit reposer sur quelque découverte antérieure dont la trace se sera perdue pour ne laisser qu'un souvenir dans la légende.

C'est vers 1483 ou 1484 que Colomb fit sa proposition au roi Jean II de Portugal. Il demandait trois caravelles équipées, et, de plus, pour lui-même, la noblesse, le titre de grand amiral, la vice-royauté des terres découvertes, et le dixième des produits qu'on en tirerait. Le roi refusa. Il aurait ensuite, dit-on, envoyé secrètement une caravelle dans la direction du S.-O. pour s'assurer s'il y avait réellement des découvertes à faire ; et Colomb, indigné de pareille duplicité, aurait immédiatement quitté le Portugal. Pareil procédé n'est certainement pas imputable à un prince aussi chevaleresque qu'était Jean II ; mais on ne peut en dire autant de son conseil.

Toujours est-il que Colomb, vers la fin de 1484 ou plus probablement au commencement de 1485, part avec son fils Diego, un enfant de cinq ou six ans (il était veuf alors), et décide de se rendre en Castille, où l'attire le prestige d'Isabelle la Grande, reine, depuis dix ans, de ce pays.

Il débarque à Palos (non loin de Séville), va, à une lieue de là, frapper à la porte du couvent franciscain de la Rabida, peut-être parce qu'il y connaissait quelqu'un (dit Las Casas), ou encore parce qu'il espérait y trouver des indications utiles. C'est là qu'une légende, popularisée par la peinture et la gravure, l'a représenté mendiant un morceau de pain et un verre d'eau pour lui et son enfant ; mais ce n'est qu'une légende. A la Rabida, on lui fait le meilleur des accueils ; deux moines entrent dans ses vues, l'aident dans ses recherches, le mettent en relations avec l'armateur Alonzo Pinzon, dont les conseils et l'expérience seront ensuite pour Colomb d'un secours appréciable. Surtout ils connaissent très bien la Cour ; ils apprennent à Colomb, fort inexpérimenté, à la connaître, à pratiquer ce terrain difficile certes et plus fuyant que les flots qu'il songe à braver. Et c'est grâce à leur influence en Cour que leur protégé finira par réussir.

Muni par les moines de chaudes recommandations pour les grands personnages de la Cour, Colomb passe à Cordoue. Il donne lui-même le 20 janvier 1486 comme date de son entrée au service des Rois Catholiques (Isabelle, reine de Castille [1], et son époux, Ferdinand, roi d'Aragon). Il eut audience en avril ou mai. Sur ce que fut cette audience, nous n'avons aucune donnée. Nous savons seulement qu'elle eut pour résultat la constitution d'une Commission dont la composition fut confiée à l'évêque-moine Talavera, confesseur de la reine et grand ami du Prieur de la Rabida.

La Commission ne précipita pas ses décisions. Les deux souverains étaient alors engagés dans la lutte suprême qui devait débarrasser définitivement l'Espagne des Maures ; et ce n'était pas le moment, avec un trésor vide et une armée épuisée, de songer à une entreprise comme celle dont parlait Colomb. On a raconté que des conférences furent organisées à Salamanque ; on a montré Colomb tenant tête aux Docteurs de la fameuse Université ; on s'est amusé à prêter à ceux-ci des arguments ridicules : la vérité est qu'il n'y eut pas de conférences de Salamanque et que l'Université n'eut pas à s'occuper des projets de Colomb.

Ce qui est malheureusement vrai, c'est que, durant cette période d'attente qui va de 1486 à 1490, Colomb a eu une liaison avec une femme de Cordoue, du nom de Béatrice. Elle lui a donné un fils, Fernand, né le 15 août 1488 et qui sera plus tard l'historien de son père. Des modernes, empressés à nimber Colomb de l'auréole des Saints, ont essayé de poser la question d'un mariage légitime avec Béatrice : la question ne s'est pas posée pour les contemporains, qui ont toujours vu dans Fernand un fils naturel ; et les recherches de la critique ont établi qu'il a ensuite rompu avec cette femme au moment où il se préparait à mettre à exécution son grand dessein. Pourquoi cette rupture ? Nous ne savons, pas plus que nous ne savons pourquoi il avait refusé de légitimer son

[1] De cette Isabelle on a publié en 1921 une histoire qui est la dernière œuvre de Mme Jane Dieulafoy, **Isabelle la Grande, reine de Castille (1451-1504)**, gr. in-8 de x-485 p., 38 planches hors texte, 30 f., Paris, Hachette. — Mme Dieulafoy est morte pendant la guerre, d'un mal infectieux dont elle avait contracté le germe au service des blessés, dans une ambulance de Rabat. Le nom de son mari a été immortalisé par les fouilles de Suse (1884-86) ; mais elle a partagé, pour les contemporains, et elle partagera, pour la postérité, la gloire de M. Dieulafoy. Elle fut, à Suse, sa collaboratrice aussi ardente qu'intelligente, comme elle l'avait été partout. Elle l'avait épousé à dix-neuf ans, en mai 1870 ; elle prit part, à ses côtés, à la campagne de la Loire, et s'y montra pleine d'endurance et de vaillance sous le costume masculin auquel elle s'accoutuma pour longtemps. Désormais elle sera de toutes ses explorations, de tous ses voyages, en Europe (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne, où elle ne fera pas moins de vingt-trois séjours), en Afrique, du Maroc à l'Egypte, en Perse, à Suse, dans le Caucase, etc. A Suse, c'est elle-même qui tenait le journal des fouilles (publié en 1888). Elle avait une particulière dilection pour l'Espagne, à qui elle a consacré plusieurs ouvrages : *Aragon et Valence*, 1901 ; *Castille et Andalousie*, 1908 ; cette *Isabelle* enfin, dont le tirage, commencé en 1914, a été interrompu par la guerre qui derechef l'envoyait au Maroc avec son mari. Elle a écrit aussi des livres d'imagination, des romans, même quelques drames, tirés généralement des antiques histoires asiatiques qu'elle exhumait ; l'une de ses pièces de théâtre *(Frère Pélage)* est prise de la Légende Dorée et de la vie de sainte Catherine. Un de ses romans, *Déchéance* (1897), est un plaidoyer contre le divorce. Elle ne fut pas mère. La Providence lui refusa les enfants qu'elle eût tant désirés. Une bonne part de sa charité allait à l'armée : bien avant la guerre, pour remédier à l'insuffisance de nos effectifs, elle avait proposé un plan d'introduction des femmes dans les services de l'administration militaire. De sa vie surnaturelle, de sa pratique chrétienne, nous ne savons rien. Elle avait été élevée au Couvent de l'Assomption, à Paris. — Son *Isabelle* est un superbe tableau d'histoire, à la française, d'une clarté parfaite, d'un mouvement admirable, d'une psychologie qui se fait très déliée pour pénétrer au cœur d'une époque si étrangement confuse, sans appareil critique, mais où l'on sent continuellement le substratum d'une érudition profonde. Elle parle de sa chère reine avec une ferveur d'hagiographe, et qui est communicative. Il y a des choses qu'elle n'entend pas, par exemple, l'expulsion des juifs d'Espagne, et surtout l'Inquisition : il est manifeste qu'elle n'a pas eu le loisir de suivre un cours de droit public ecclésiastique (elle ne sait pas faire la distinction entre l'Inquisition du moyen âge, qui fut œuvre d'Eglise, et l'Inquisition d'Espagne, qui fut chose d'Etat et qui, loin d'être approuvée, fut à mainte reprise censurée par l'Eglise romaine). — L'exposé qui va suivre renverra plus d'une fois nos lecteurs à ce grand livre.

union au début. Il ne revit plus jamais Béatrice. Il en prit soin cependant, lui assurant une pension et la recommandant à son fils aîné.

En 1490 enfin, la Commission royale prononce sa réponse aux propositions de Colomb. Réponse négative. Colomb, toujours défiant (et payé pour l'être), s'était refusé à donner des indications trop explicites sur ses plans; et, faute de plus amples renseignements, la Commission le déboute.

Colomb était d'une énergie indomptable. Il ne connut pas un instant de découragement, ni de doute sur le succès final. Il revient à la Rabida, où les moines partagent sa foi. Il y poursuit ses études. Il s'abouche de nouveau avec Alonzo Pinzon. Ces deux hommes n'ont d'ailleurs pas le même but en tête. Colomb veut découvrir des îles dont il ne sait pas le nom. Pinzon oriente tous ses espoirs vers la fameuse Cipangu [1] de Marco Polo (identifiée ensuite avec le Japon), île si fertile en richesses de toute nature, que qui la posséderait serait vite maître de l'Europe et de l'Afrique. Pinzon, lui aussi, se préparait à faire voile vers Cipangu par l'Ouest, avec deux caravelles, quand Colomb est revenu à la Rabida. Pinzon aurait peut-être été, alors, le découvreur de l'Amérique. Entre ces deux hommes, des accords ont été passés, dont on ne sait pas exactement la teneur. Les deux fils aînés de Pinzon ont prétendu que Colomb aurait assuré à leur père le partage égal des bénéfices de l'entreprise, si les souverains se décidaient à formuler un oui. Mais c'est peu probable quand on connaît le caractère de Colomb, la conscience qu'il avait de sa valeur, son intraitable opiniâtreté à repousser tout essai de marchandage.

Le Prieur de la Rabida décide cependant la reine Isabelle à renouer les négociations avec Colomb, et à le faire sans délai, car il y a tout lieu de craindre que le Génois ne porte ses offres ailleurs. Voici donc de nouveau, en octobre ou novembre 1491, Colomb à la Cour, qui était alors à Santa-Fe, dans la plaine de Grenade (dont l'investissement avait commencé dès avril précédent). Il y retrouve ses chers moines de la Rabida; mais, devant ses exigences immuables (noblesse et amirauté à titre héréditaire, vice-royauté, redevance de 10 °/o sur tout le commerce futur avec les îles à découvrir), la Cour derechef signifie un refus.

Colomb, qui cette année-là même (1491) avait envoyé son frère Barthélemy sonder en France la régente Anne de Beaujeu, et qui en avait reçu (a-t-il dit plus tard) une réponse favorable, Colomb se met en route pour Palos, bien résolu à prendre la première galère en partance pour Marseille.

Coup de théâtre : un ordre de la reine le rappelle. Le Prieur de la Rabida, jadis confesseur d'Isabelle, a risqué une suprême intervention ; il a fait intervenir Santangel, le ministre des finances d'Isabelle ; Santangel a représenté que l'énormité même des prétentions de Colomb témoigne de sa confiance au succès, et qu'au surplus ces prétentions ne sont que conditionnelles et que l'on ne risque rien à lui promettre tout dans l'avenir, puisqu'en cas d'insuccès il ne demande rien : — « J'accepte votre offre, dit Isabelle à Colomb revenu sur ses pas ; la couronne de Castille assumera les frais de l'entreprise. Si l'or qui reste encore dans le Trésor est insuffisant, j'engagerai mes joyaux. »

On était au début de 1492. Grenade venait de capituler ; et les deux souverains, Isabelle et Ferdinand, y avaient fait leur entrée solennelle le 6 janvier, « beaux comme des Immortels, » dit un chroniqueur. C'est sous Grenade même, au camp de Santa-Fe, que fut discuté, arrêté et signé le texte des Capitulations entre Colomb et les Souverains, par Coloma, secrétaire d'Etat, au nom de ceux-ci, par le P. Juan Perez, Prieur de la Rabida, au nom de Colomb (17 avril 1492) : la première clause indique qu'il s'agit d'îles et de terres fermes de la mer Océane à annexer à la Couronne de Castille ; les clauses suivantes se réfèrent toutes aux privilèges et avantages demandés par Colomb et qui sont tous accordés. Une Ordonnance royale du 30 avril confirme les Capitulations du 17.

Ni dans cette Ordonnance ni dans les Capitulations ni dans aucune des discussions qui ont précédé, il n'est question de trouver une nouvelle route pour se rendre aux Indes (nom sous lequel on désignait alors les Indes asiatiques ou Indes orientales, comme on dira plus tard), mais uniquement de la découverte de terres ou îles situées dans une région encore inconnue de la mer Océane, et situées à 750 lieues à l'O. des Canaries, spécifie Colomb. La légende d'une nouvelle route à frayer dans la direction des Indes n'est née que plus tard ; et elle doit son origine à Colomb lui-même, qui a pensé par là magnifier encore la splendeur de son dessein de 1492. Mais, en 1492, il ne songeait encore qu'à découvrir ce qu'il a découvert en effet : l'Amérique.

II. — Tout étant ainsi réglé, Colomb revient à la Rabida pour s'occuper d'organiser l'entreprise. Ce ne fut pas chose facile. Les gens de mer de Palos n'avaient aucune confiance en Colomb ni en ses « îles » problématiques. Pinzon, lui, faisait miroiter Cipangu et ses richesses fabuleuses ; et Pinzon jouissait, par ailleurs, de plus de crédit que Colomb ; mais son Cipangu ne semblait guère accessible non plus. Il fallut embarquer presque de force des prisonniers condamnés aux peines les plus dures, avec promesse de pardon au retour s'ils s'étaient bien conduits. Et encore les quatre-vingt-dix matelots que Colomb reçut ainsi, durent être tenus sous surveillance étroite jusqu'au jour de la mise à la voile : autrement ils étaient bien capables de se rejeter à l'eau et de regagner la terre ferme. Trente autres, recrutés par Pinzon, vinrent grossir l'équipage : en sorte que les rôles de cette première expédition portent 120 noms.

Les trois caravelles s'appelaient : la *Santa Maria,* 34 mètres 10, commandée par Colomb ; la

[1] Que d'autres orthographient Cipango ou Cypango.

Pinta, 17 m. 80, commandée par Alonzo Pinzon ; la *Nina,* 17 m. 10, commandée par Vicente Yanez Pinzon, le plus jeune des frères d'Alonzo. Une croix était peinte sur chaque voile. L'amiral se confessa avant le départ et communia en tête de son équipage.

Le 3 août 1492, on met à la voile. Ce ne fut pas un événement pour les contemporains. Personne n'en parle. L'annaliste de la Cour, Pierre Martyr, qui vivait auprès des Rois, évite soigneusement d'en souffler mot. C'est la conspiration du silence. Tout le monde ne demande qu'à se taire sur une entreprise au succès de laquelle personne ne croit.

De Palos on fait voile vers les Canaries, dernière escale avant d'affronter la mer inconnue. On quitte les Canaries le 6 septembre. Jusqu'au 14, aucun fait saillant. Ce jour-là, les matelots aperçoivent deux oiseaux des tropiques : c'est peut-être l'annonce d'une terre prochaine. Vain espoir ! Le 15, chute d'un météore : n'est-ce pas une menace du ciel ? Le lendemain, les caravelles entrent dans une mer encombrée d'algues si épaisses qu'elles ont peine à s'y frayer un passage : c'est la mer des Sargasses, sur laquelle on avance seulement quand la brise fraîchit. Le 17, l'aiguille de la boussole décline soudain d'un point à l'Ouest : effroi des hommes, qui murmurent, qui se révoltent : on court à une catastrophe, il faut rebrousser chemin. Colomb tient bon ; mais le voyage se poursuit désormais à travers des alternatives assez pénibles. Le 4 et le 5 octobre, on a dépassé la limite des 750 lieues au-delà desquelles Colomb a promis qu'on trouverait terre. Les hommes redoutent que la persistance des vents et des courants qui poussent la flottille en avant ne la mettent dans l'impossibilité de retourner en arrière. Une sédition éclate ; on veut jeter Colomb à l'eau. Les mutins reculent cependant devant un crime dont l'expiation sera inéluctable : qui ramènera les caravelles au port... ? Le lendemain, 6 octobre, Alonzo Pinzon propose de modifier la direction en inclinant au sud-ouest quart sud-ouest : il songe toujours à son Cipangu. Colomb refuse d'abord, puis, le lendemain 7 au soir, sur l'indication de vols d'oiseaux, il se décide et prend la route indiquée par Pinzon. Le 8 et le 9, pas d'incident. Le 10, les hommes recommencent à murmurer : Colomb déclare qu'il poursuivra sa route jusqu'à ce qu'il ait rencontré ses îles. Le 11, on voit flotter une planche et un bâton de bois sculpté ; un peu plus loin, une branche d'arbre chargée de fruits encore frais. Le soir, Colomb signale une lumière, mais sans insister, car lui-même doute de ses sens.

Le lendemain, à l'aube du vendredi 12 octobre 1492, trente-sept jours après le départ des Canaries, un matelot, debout sur la vigie de la *Pinta,* crie : « Terre ! terre ! terre ! »

L'Amérique était découverte.

Colomb revêt le costume d'amiral, déploie l'étendard de Castille, prend la croix, monte sur un canot, et, accompagné de l'état-major, aborde. Là, saisi d'une émotion sacrée, il tombe à genoux, baise le sol, et remercie Dieu qui a éclairé son esprit et conduit sa voile. Il avait touché terre à Guanahani, l'une des îles Bahama ou Lucayes qui s'étendent comme un rideau devant les Grandes Antilles. Il l'appela San Salvador, « en souvenir, écrit-il, de la Divine Majesté qui m'a heureusement exaucé. » Il y trouvait, ajoute-t-il, une « population bienveillante, douce, confiante, qui accueille les étrangers comme des hommes venus du ciel. »

Le soir même, il déclare qu'il ne veut pas perdre son temps et qu'il va voir s'il peut trouver la fameuse Cipangu, jusque-là chère à Pinzon seulement. Colomb aussi y croit maintenant. Colomb croit qu'elle est vraiment dans ces parages et qu'il a atteint les rives asiatiques et la mer des Indes, depuis qu'il a vu sa route se prolonger tellement au-delà des 750 lieues prévues d'abord.

Du 13 au 20 octobre, on navigue au milieu des Antilles, passant d'île en île sans trouver rien qui ressemble à la richissime Cipangu. Le 21, Colomb entend parler d'une île Cuba, et les naturels lui en disent tant de merveilles qu'il conclut que ce doit être Cipangu. Il y aborde le 28 ; mais, après exploration des côtes, il croit qu'il y faut reconnaître plutôt une section du continent asiatique même. Il se remet en quête de Cipangu. Tout le mois de novembre se passe en recherches sans résultat. Le 5 décembre enfin, il découvre Haïti, et croit avoir trouvé ce qu'il cherche ; il y aborde, explore une partie des côtes, donne à l'île le nom d'Espanola, et se prépare à rentrer en Espagne.

III. — Le retour sera plus périlleux encore que le voyage de découverte. L'une des caravelles, la *Nina,* a coulé bas ; une autre, la *Pinta,* a déserté, à la faveur d'une brume, donnant l'exemple de cet esprit d'insubordination et même de trahison auquel Colomb ne cessera de se heurter dans ses expéditions successives. Restée seule, la *Santa Maria* met à la voile en janvier. Elle avait pris à bord quelques Indiens superbement parés, des lingots d'or, des corbeilles pleines de poussière d'or, du poivre, des épices, des bambous hauts de 10 mètres, tout un ensemble de productions des îles. Une tempête effroyable emporte la caravelle à la dérive, et finit par la jeter sur la côte portugaise, heureuse encore de trouver un abri à l'embouchure du Tage, à Lisbonne. C'était le 6 mars 1493.

Colomb demande audience au roi Jean II, et n'y fait point parade de modestie. Le roi était fort vexé. Des conseillers le sollicitèrent de mettre à mort l'amiral : on prétexterait une querelle provoquée par son orgueil et suivie de mort, et tout serait dit : le Portugal, en possession du secret de Colomb, deviendrait le bénéficiaire de la prodigieuse découverte.

Jean II n'était pas homme à pareille besogne. Il traita Colomb avec honneur, et le laissa reprendre la mer. Colomb rentra à Palos, le 15 mars, à midi.

Ce fut un délire, comme bien on pense, que la réception de Colomb, à Palos d'abord, puis à

Séville, et partout. Les Souverains étaient à Barcelone, à l'autre extrémité du royaume : Colomb devait les y aller trouver.

Qu'était devenu cependant Alonzo Pinzon, et sa *Pinta ?* Coïncidence singulière, Pinzon abordait en Galice presque à l'heure même où Colomb jetait l'ancre à Palos. Et les rois, à Barcelone, reçurent en même temps l'avis du retour de l'amiral et un message de Pinzon sollicitant la faveur de venir leur rendre compte de l'expédition. Pinzon ignorait l'arrivée de son chef, et espérait se parer de sa gloire : la *Santa Maria* reviendrait-elle jamais ?

Les Souverains, en cette circonstance, agirent avec une loyauté parfaite. Accueillir Pinzon, à qui aucune capitulation n'a été consentie, et le tenir comme le chef véritable de l'expédition, ce serait un moyen ravissant de se soustraire aux engagements contractés envers Colomb... Isabelle n'hésite pas. C'est Colomb qui a été chargé de la découverte à faire ; Pinzon n'est que son lieutenant. Si Pinzon veut venir à la Cour, où il sera bien reçu, il devra se joindre à la suite de son chef.

Pinzon éprouva un tel chagrin de cette juste leçon, qu'il tomba malade et mourut après quelques jours.

Colomb, devant ses Souverains, fait une peinture enthousiaste des terres découvertes, et insiste sur la nécessité de prêcher l'Evangile à des populations déjà pleines d'admiration pour nos cérémonies et volontiers disposées à recevoir le Baptême. Et de quels desseins grandioses ne sera pas capable l'Espagne, une fois en possession de mines d'or inépuisables ! Colomb ne veut pas avoir de repos qu'il n'ait mis ses Souverains en mesure d'arracher le Saint-Sépulcre aux Musulmans. Colomb, malgré des écarts et des défauts de caractère, fut toujours homme de foi et d'un ardent dévouement au Saint-Siège[1] ; et la grande préoccupation du Saint-Siège, en cette fin de XVe siècle et devant les progrès foudroyants des Turcs, était la croisade.

Les Souverains confirment à Colomb tout ce à quoi ils se sont engagés par la capitulation de l'année précédente, ils y ajoutent un présent de mille doublons d'or. Ils avaient promis aussi une pension à vie de 10.000 maravédis à qui verrait le premier une terre inconnue, et Colomb y avait ajouté promesse d'un justaucorps : pension et justaucorps auraient dû aller au matelot qui le premier cria « Terre » à l'aube du 12 octobre; Colomb garda tout pour lui, sous prétexte qu'il avait la veille aperçu une lumière.

Une lettre de Pierre Martyr à l'archevêque de Braga, datée du 1er octobre 1493, nous montre combien avait grandi rapidement l'idée que l'on se faisait des nouvelles découvertes (citée dans J. Dieulafoy, p. 246) :

[1] A quelques années de là, comme certaines tendances hostiles au Saint-Siège se faisaient jour en Espagne, non moins qu'en Allemagne, Colomb, constituant par acte du 26 février 1498 un majorat en faveur de son fils Diégo, ordonnait à son héritier d'user de sa fortune pour fournir des subsides à une croisade, « *ou pour venir en aide au Pape,* dans le cas où, un schisme venant à éclater dans l'Eglise, le Souverain Pontife serait en danger de perdre sa dignité ou ses biens temporels. » (Pastor, t. VI, p. 63).

Auparavant j'avais l'habitude de ne vous entretenir que d'un seul sujet. Maintenant j'ai l'intention de vous instruire de trois faits. Un certain Columbus a navigué aux Antipodes de l'Ouest; même, croit-il, jusqu'au bord de l'Inde que l'on suppose être celle dont il est fait mention par les Cosmographes. Je ne nie pas entièrement ceci, bien que *la grandeur du globe semble suggérer autre chose* et qu'il ne manque pas de personnes pour dire que *le voyage est bien court entre la côte d'Espagne et l'Inde.* Quoi qu'il en puisse être, on déclare qu'une grande chose a été accomplie.

Colomb apporte la preuve des faits avancés et promet encore d'autres grandes conquêtes. C'est assez pour nous que la moitié du monde caché soit mise en lumière, tandis que chaque jour les Portugais vont de plus en plus loin au-dessous du cercle équinoxial. Les régions jusqu'ici inconnues seront bientôt explorées et deviendront des lieux de passage, parce qu'un peuple dont l'émulation est surexcitée par l'exemple d'un autre se lancera dans de grands travaux sans tenir compte des dangers.

IV. — Mais, Colomb à peine de retour, déjà sa découverte menaçait de susciter un conflit sanglant entre l'Espagne et le Portugal. Le Portugal revendiquait tout pour lui, s'appuyant sur le privilège à lui concédé trente-cinq ans plus tôt par Calixte III.

Les Portugais avaient été les grands explorateurs du XVe siècle. Très légitimement ils désiraient s'assurer une garantie qui les mît en possession paisible du fruit de leurs voyages d'exploration le long de la côte Ouest d'Afrique. Ils avaient donc demandé à Rome, alors unanimement reconnue comme un tribunal de paix international, une sentence en ce sens. Calixte III[1] la leur octroya. Jugeant comme arbitre, il reconnut au Portugal le droit exclusif de fonder des colonies et de commercer depuis le cap Bojador (doublé par les Portugais en 1433) jusqu'à l'extrémité méridionale de la Guinée inclusivement. L'Espagne accepta la sentence.

Or, c'est sur cette sentence que le prince Emmanuel (qui sera roi de Portugal en 1495 mais qui dès cette date 1493 gouverne le royaume) s'appuie pour prétendre à la possession de toutes les terres découvertes par Colomb. Et l'on se voit vite à la veille d'une guerre. Mais Ferdinand le Catholique, qui sait que l'armée espagnole, solidement aguerrie par dix ans de combats ininterrompus contre les Maures, est sans doute incomparablement supérieure à l'armée portugaise, mais que d'autre part il n'a pas de marine en état de défendre ses ports contre une offensive du pays voisin, en appelle immédiatement à Rome. Il avait pour avocat à Rome le cardinal Carvajal. En quelques jours la sentence pontificale fut prête.

Le 3 et le 4 mai 1493, Alexandre VI (le second des papes Borgia) apposait sa signature à trois documents d'une importance capitale. — Le premier (Bref du 3 mai) investit l'Espagne, sous forme de

[1] Pape de 1455 à 1458, Espagnol d'origine, le premier des deux papes Borgia, l'une des plus grandioses figures de l'histoire de l'Eglise au XVe siècle. Et nous n'oublions pas, nous Français, que c'est Calixte III qui, par rescrit du 10 juin 1455 (il avait été élu pape le 8 avril précédent), ouvrit le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc et fit rendre la sentence définitive l'année suivante, 7 juillet 1456.

donation et en posant comme condition la propagation de la foi, du droit de propriété exclusif sur les îles et territoires découverts ou à découvrir par Christophe Colomb, en tant qu'ils ne sont pas déjà possession d'une puissance chrétienne ; de plus, pour ces nouvelles acquisitions, le Pape accorde à l'Espagne les prérogatives, privilèges et faveurs concédés au Portugal pour ses colonies de la côte occidentale d'Afrique. — Le IIe (daté du même jour) énumère ces prérogatives, en les précisant. — Le IIIe enfin (daté du 4 mai) vise la délimitation exacte des domaines d'action de l'Espagne et du Portugal (de leurs sphères d'influence, comme on dit aujourd'hui), et trace la ligne de démarcation : c'était une ligne hypothétique tracée du pôle Sud au pôle Nord et passant à cent lieues espagnoles à l'Ouest de la plus occidentale des Açores (colonisées par le Portugal depuis 1432) : toutes les terres situées à l'Est de cette ligne étaient attribuées au Portugal, toutes les terres à l'Ouest, à l'Espagne. — Par un Bref complémentaire en date du 25 septembre 1493, le Pape décrète que toutes les nouvelles découvertes faites au cours d'explorations entreprises dans le Sud et vers l'Ouest seraient attribuées aux souverains espagnols.

La ligne de démarcation créée par Alexandre VI et modifiée par le traité de Tordesillas (7 juin 1494), qui la transféra à 270 lieues plus à l'Ouest, devint la base de toutes les négociations et conventions passées ensuite entre les puissances colonisatrices du Nouveau Monde. Elle a essentiellement contribué à la solution pacifique d'une série de questions de frontières, hérissées de difficultés, entre Espagne et Portugal. Elle a été un bienfait pour la civilisation.

L'esprit de secte, le philosophisme du XVIIIe siècle (cf. surtout Voltaire, *Essai sur les mœurs,* et Marmontel, dans son interminable roman *Les Incas,* 1778) s'est emparé du texte d'Alexandre VI pour clamer que ce jour-là le Pape disposait de ce qui ne lui appartenait pas, pour le poser en destructeur de la liberté des Indiens, voire pour le rendre responsable des cruautés qui ont accompagné la colonisation. Voltaire et Cie sont de mauvaise foi, ou n'ont pas compris le sens des Brefs. Ce que le Pape appelle donation ne crée un droit qu'à l'égard des autres princes de l'Europe, mais point du tout à l'égard des populations du Nouveau Monde. Dans les documents similaires de cette époque, ce qui est appelé « donation » reste subordonné à la soumission volontaire des indigènes et ne se rapporte qu'à des choses acquises équitablement : ainsi l'ont entendu tous les contemporains. Le cardinal Hergenröther (cité dans Pastor, t. VI, p. 152) a là-dessus une bonne page (dans son *Kirche und Staat) :*

Le privilège concédé à certains monarques constituait, en leur faveur, un droit de priorité sur les territoires qu'ils avaient été les premiers à découvrir. De nos jours, on concède des brevets d'invention, des privilèges pour la propriété littéraire ou artistique : de même, à cette époque, une Bulle du Pape et la protection de l'Eglise romaine étaient d'excellents moyens de s'assurer la tranquille possession du fruit d'un travail ardu, de découvertes et de conquêtes obtenues au prix d'énormes efforts, et de tenir à l'écart, par la menace des censures de l'Eglise, d'autres prétendants disposés à les dérober.

Le choix d'Alexandre VI comme arbitre fut motivé, en dehors de toute autre considération, par l'autorité dont il jouissait en qualité de Pape, par le respect dont tous les souverains catholiques faisaient profession pour la dignité du Chef suprême de l'Eglise. Il avait donc pleinement le droit de prononcer sa sentence, non seulement en toute liberté et en pleine connaissance de cause, mais encore en vertu de sa puissance Apostolique, puisque c'était elle précisément que les rois avaient entendu prendre pour juge d'une cause de cette importance.

Et Alexandre VI travaillait par là, non pas seulement à la paix entre les princes chrétiens, mais aussi et surtout à la propagation de la foi. Il ne fallait pas que des compétitions temporelles vinssent entraver l'œuvre des missionnaires.

Dès cette année 1493, Colomb, à peine de retour, organise un nouveau voyage ; et Alexandre VI négocie avec les Souverains espagnols le choix des missionnaires qui devront accompagner l'expédition. Ils seront treize (dont l'illustre Las Casas) ; à leur tête est placé un moine bénédictin, Bernard Boyl, ami de S. François de Paule, aussi remarquable par sa piété que par sa haute intelligence et son expérience. Par Bref du 25 juin 1493, le Pape leur confère tous les pouvoirs et privilèges propres à assurer le succès de leur mission. Et les souverains espagnols, de leur côté, dans les instructions remises à Colomb pour son deuxième et son troisième voyage, lui recommandent, comme l'œuvre la plus urgente, la conversion de ces régions nouvelles à la foi chrétienne. En 1501, des négociations sont engagées à Rome en vue de l'organisation d'une hiérarchie spéciale pour Espagnola (Haïti) : fait qui témoigne éloquemment de la rapidité des progrès de la foi parmi les Indiens de cette île. En 1502, nous voyons le grand cardinal Ximénès (franciscain) envoyer des Franciscains. Alexandre VI mort (1503), Jules II continue l'œuvre commencée, érige en 1504 un archevêché et deux évêchés à Haïti, puis, devant les exigences fiscales du roi Ferdinand et pour éviter toute difficulté entre les deux pouvoirs, annule son Bref de 1504 et en publie un nouveau (8 août 1511) qui crée deux évêchés à Haïti, et un à Porto Rico, tous trois rattachés à la juridiction de l'archevêque de Séville, où se trouve le siège du gouvernement colonial créé spécialement pour les Indes (la *Casa de Contratacion de las Indias).*

Pastor ne se défend pas d'un sentiment d'édification à constater ce zèle du Saint-Siège, « même sous le règne d'un Alexandre VI », pour la propagation de l'Evangile chez les païens.

L'année même où Colomb découvrit le Nouveau Monde, Alexandre VI envoyait ses Bulles (1492) au moine bénédictin Mathias Knutsson, évêque de Gardar (Groenland). C'est le dernier acte pontifical en faveur de l'Eglise groenlandaise. Elle était mourante déjà, depuis la grande invasion païenne

du début du xv^e^ siècle. Les troubles de la Réforme, qui vont détacher de Rome la mère-patrie norvégienne, lui porteront le dernier coup. La Bulle de 1492 est, dit M. Salembier, comme « l'oraison funèbre de l'ancienne Eglise du Nouveau Monde ». Mais le chandelier ne faisait, comme toujours, que changer de place : une nouvelle Eglise, une moisson de nouvelles Eglises allaient surgir de la découverte de Colomb [1].

V. — Colomb reprit la mer le 23 septembre 1493. Ce second voyage, le plus long des quatre qu'il a entrepris, durera près de trois ans. L'année précédente, personne ne voulait le suivre. Cette fois, tout le monde veut être de la partie. On lui donne dix-sept nefs ou caravelles, montées par 1500 matelots, auxquels se joignent quantité d'autres personnages, prêtres, missionnaires, médecins, chevaliers, artisans, cultivateurs, même de simples curieux. Ce sont les derniers beaux jours de Colomb. Sa vie désormais ne sera plus qu'un long Calvaire. Son orgueil, sa dureté, surtout son âpreté au gain ameutent tout le monde contre lui, on lui fait porter même la responsabilité des règlements édictés par la Couronne. La Couronne a interdit aux particuliers tout commerce avec les îles nouvelles : nulle affaire, nul échange ne doit se traiter sinon pour le compte des Souverains. Si Colomb a accepté cela, se dit-on, et s'il y tient la main avec tant de rigueur, c'est que ses droits personnels reconnus par les capitulations de 1492 sont justement perçus en raison du montant des bénéfices de la Couronne : tout trafic entrepris en dehors de son contrôle devient attentatoire à ses intérêts en même temps qu'à ceux des rois.

Pour ce second voyage, Colomb prend plus vers le Sud. Après quarante jours de navigation, on arrive, le 3 novembre 1493, en vue d'une terre montagneuse : c'est dimanche : Colomb la nomme Dominica. On fait relâche ensuite devant une île que l'on baptise Marigalante, en l'honneur de la nef amirale : les indigènes, à la vue des navires, s'enfuient vers la montagne ; on les poursuit, on en ramène deux, on apprend que ce sont des anthropophages qui se nourrissent surtout de la chair des hommes faits, mutilés d'avance, et ne recourent qu'en cas de disette à la chair des femmes et des enfants.

A la Natividad, Colomb croyait retrouver la petite compagnie espagnole qu'il y avait laissée, bien armée, au commencement de l'année : il n'en reste plus que des cadavres méconnaissables. Un indigène lui raconte que ce sont les Espagnols qui sont eux-mêmes entrés en lutte les uns contre les autres pour questions de femmes et d'or ; les survivants ensuite ont été attaqués et tous tués par une bande de sauvages venus d'ailleurs. Histoire ou roman ? Personne n'est là pour démentir le narrateur indigène.

En décembre, Colomb tombe dangereusement malade ; il ne se relèvera qu'en mars suivant. Son absence devient le signal de toutes sortes de désordres parmi ces gens qui ne l'ont suivi que pour ramasser l'or à la pelle, pas du tout pour travailler et coloniser. Colomb, pour les calmer, leur octroie des Indiens dont on fera bientôt des esclaves : c'est l'origine du *repartimiento* et de tous ses abus (cf. *Ami* 1922, p. 380). En même temps il renvoie en Espagne les paresseux, les inutiles ; et pour apaiser leurs récriminations, on leur donne des Indiens : ces malheureux, parqués sur les nefs, à peine nourris, exposés sans vêtements aux intempéries, meurent en masse ; ceux qui atteignent Séville sont vendus au marché comme des animaux : c'est la première exportation de chair humaine d'Amérique, qui sera suivie de combien d'autres !

Colomb poursuit, avec des fortunes diverses, le cours de ses explorations, et rentre en Castille le 11 juin 1496, deux ans et neuf mois après son départ. Ses ennemis n'avaient pas perdu leur temps ; il retrouvait la Cour infectée de calomnies de toute sorte contre sa personne et contre son œuvre. Les Souverains cependant lui font bon accueil : les objets qu'il rapporte témoignent de la richesse des régions découvertes ; et d'ailleurs, peu importait à Isabelle, soucieuse avant tout de la propagation de la foi chrétienne.

Colomb met Isabelle au courant des excès commis

[1] Le Groenland était colonie scandinave depuis au moins le xi^e^ siècle, puisque nous le voyons évangélisé par les soins de S. Olaf II, roi de Norvège (1015-1030). En tous cas, au xii^e^ siècle, vers 1120, nous voyons Rome créer, pour le Groenland et le nord-est de l'Amérique, le diocèse, vite florissant, de Gards ou Gardar (sur l'Ericksfiord). Le nouveau diocèse fut d'abord rattaché à la métropole Hambourg-Brême, puis à Drontheim en Norvège, la contrée tout entière se trouvant au point de vue politique sous la dépendance des rois de Norvège. Ce diocèse lointain et glacé participait pleinement à la vie du reste de l'Eglise ; il ne resta étranger à aucun des souffles généreux qui mettaient en mouvement le monde catholique. Nous y voyons prêcher la croisade vers 1274 ; les ecclésiastiques y paient la dîme de leurs revenus pour contribuer à la délivrance de la Terre Sainte. Jusqu'au xv^e^ siècle, le Groenland paie le denier de S. Pierre, en nature (fourrures, fanons de morses, peaux de bœufs ou de phoques, dents de baleine) Même le Grand Schisme de 1378 y a son retentissement ; et l'on y voit des évêques compétiteurs nommés par Rome et par Avignon.

Mais c'est alors, dans le premier tiers du xv^e^ siècle, que les peuplades païennes, habitant les côtes voisines, opèrent une descente au Groenland, massacrent une partie de la population chrétienne, emmènent le reste en esclavage, détruisent toutes les églises, sauf deux que leur éloignement de la côte a préservées. Quelques captifs ensuite réussissent à s'évader, rentrent dans leur cher Groenland ; mais quel dénûment religieux ! Plus de prêtres. Un Bref de Nicolas V (22 sept. 1448) enjoint à deux évêques d'Islande de pourvoir à cette détresse. On ne voit pas que le Bref ait abouti à quelque résultat, puisque, ne voyant rien venir, les malheureux Groenlandais renouvellent leur demande sous Innocent VIII. Beaucoup d'entre eux, disent-ils, privés trop longtemps de prêtres, ont oublié la foi de leurs pères ; aux autres il ne reste, pour demeurer fidèles, qu'un corporal qu'on expose une fois l'an à leur vénération : c'est celui sur lequel a reposé le Corps du Seigneur pendant la dernière messe célébrée par le dernier prêtre groenlandais. Innocent VIII, pour subvenir à tant de détresse, jette les yeux sur Mathias Knutsson ; et c'est à ce religieux qu'Alexandre VI, l'année même de son élection, envoie ses Bulles.

Et durant ces longs siècles de foi chrétienne, nos Groenlandais ne sont pas restés inactifs. Missionnaires et marins sortis du Groenland remontent, au Nord, jusqu'aux détroits de Lancaster et de Barrow ; ils découvrent Terre-Neuve en 1285 ; ils fouillent les dédales les plus reculés de l'Océan Glacial ; ils sont, au xiii^e^ siècle, les prédécesseurs de nos plus intrépides explorateurs. Ils descendent le long des côtes du Labrador et du Canada, et peut-être plus bas encore. — Voir, sur l'évangélisation de l'Amérique avant Colomb, le travail paru *Ami* 1892, p. 490.

Colomb a-t-il eu connaissance de ces terres lointaines ? C'est possible, surtout s'il est allé en Islande. En tous cas, il n'y a aucun rapport entre cela et son expédition de 1492. Il n'a pu se douter que les terres de l'Extrême-Nord scandinave et ses propres découvertes dussent un jour figurer sur les cartes comme faisant partie d'un même continent.

par les Espagnols contre les Indiens. Isabelle, navrée du déshonneur qui en rejaillit sur sa nation comme sur sa religion, étudie avec Colomb les moyens d'y remédier. Elle lui confirme ses privilèges, étend ses droits, étend surtout ses revenus, qui, au dire de Colomb lui-même, ne s'élèveront pas à moins d'un quart du revenu total des Indes entières : imprudence inconcevable, qui ne peut manquer de porter au paroxysme les jalousies.

Il reste en Espagne beaucoup plus longtemps qu'il n'aurait voulu. C'est que, depuis son second départ, les circonstances ont bien changé. Au second départ, tout le monde brûlait de prendre la mer avec lui ; maintenant, plus personne. A l'enthousiasme a succédé une noire défiance. On se fût cru revenu à quatre ans en arrière lors du voyage de 1492. Faute de marins, Colomb en est réduit à embarquer des prisonniers dont les peines sont commuées en transportation à temps. Ils vont semer aux Antilles les germes d'une corruption effroyable. Colomb, qui a suggéré cette mesure, en sera la première victime.

Le 30 mai 1498, il sort du port de San Lucar (près Cadix), prend beaucoup plus par le Sud, par les îles du Cap Vert, aborde le 1er août à une île qu'il appelle la Trinidad, longe la côte vénézuélienne, puis se dirige vers Espagnola (Haïti) avec l'intention de s'y refaire. Une douloureuse surprise l'y attend. Ses frères Diégo et Barthélemy ont couru péril de mort durant son absence ; et contre lui-même, Isabelle, harassée et pour mettre un terme enfin à des dénonciations incessantes, vient d'envoyer un juge enquêteur, Bobadilla. Bobadilla, outrepassant férocement ses pouvoirs, s'empare de Colomb et de ses deux frères et les fait charger de chaînes et jeter au fond d'un navire ; puis il ouvre une instruction inique où le juge favorise les accusateurs et n'a que menaces pour les témoins qui protestent contre un emprisonnement monstrueux. Après deux mois, Bobadilla, redoutant un mouvement des Espagnols en faveur de leurs anciens chefs, décide de les renvoyer en Espagne. Avant le départ, on veut leur enlever leurs fers. Colomb s'y refuse : « Puisque les Rois ont délégué leur pouvoir souverain à Bobadilla, et puisque c'est en vertu de leur autorisation qu'on lui a mis les fers, il n'entend pas que l'on contrevienne au bon plaisir de Leurs Altesses. » Il veut aussi, ajoute-t-il, les garder comme des reliques, en mémoire du prix qu'il a reçu de ses services.

Les Rois, à la nouvelle de ce qui s'est passé, comprennent l'imprudence qu'ils ont commise en confiant pareils pouvoirs à Bobadilla, et expédient l'ordre de libérer immédiatement les prisonniers et de les traiter en tout honneur. Colomb, rentré en Castille, a son audience royale le 17 décembre 1500. On le dispense de fournir une nouvelle justification ; on a tout compris. Et eût-il des torts, l'intérêt général commande de les ignorer. D'ailleurs, n'ont-ils pas toute excuse dans un caractère excessif que la fatigue, l'inquiétude et des responsabilités écrasantes n'ont pu qu'aigrir ?

Son départ d'Amérique n'a pas amélioré la situation là-bas. Bien au contraire. Isabelle le presse d'y retourner. Mais on se heurte au mauvais vouloir des grands officiers de la Couronne. C'est à grand' peine si l'on accorde au grand homme quatre petites caravelles, et montées cette fois encore par des forbans, faute toujours de marins de bonne volonté. Quel contraste avec la flotte de 32 navires portant 2500 hommes et superbement équipée qui vient de prendre la mer sous le commandement d'Ovando ! Colomb, découragé, parle de céder son poste à son frère :

> J'ai prouvé, dit-il, tout ce que j'ai avancé, à savoir l'existence de terres situées à l'Ouest. J'ai montré que la route était facile, la mer navigable, le peuple doux et désarmé. *J'ai ouvert la porte :* à d'autres d'entrer à loisir, comme ils le font d'ailleurs en s'arrogeant le titre de découvreur auquel ils ont peu de droit, car ils n'ont fait que marcher sur mes traces.

Isabelle intervient ; et Colomb reprend la mer pour la quatrième et dernière fois (9 mai 1502). Derechef on lui fait sentir là-bas qu'il n'y est plus à sa place. Il rentre en Espagne le 7 novembre 1504, mais pour y apprendre, quinze jours après, une terrible nouvelle : la reine Isabelle, sa protectrice, son défenseur depuis douze ans, venait de rendre son âme à Dieu.

Colomb implore Ferdinand (provisoirement régent du royaume). Celui-ci l'accueille avec sa bonne grâce habituelle ; mais loin de parler de privilèges à renouveler, il insinue que l'amiral ferait bien de renoncer à ses droits sur les pays découverts, en échange de grandes faveurs à recevoir en Castille. Et il ordonne de retenir à Séville l'or et les marchandises de Colomb, afin de payer les dettes que celui-ci a contractées envers la Couronne.

Colomb n'avait plus d'amis.

> On se souvenait, écrit Mme Dieulafoy, de l'avoir vu, pauvre solliciteur, vivre des maigres subsides de la Cour. Lui, avait oublié ses débuts. La noblesse castillane, exclusive, arrogante, jalousait ce Génois fils de tisserand. L'admiration n'avait duré qu'un jour, au retour du premier voyage. Dès l'ouverture de la route des Indes, Colomb avait pesé à l'Espagne. Il était comme une sorte de créancier dont les droits étaient trop bien établis pour être désavoués et trop grands pour être satisfaits. Et maintenant, dépassé par les Americ Vespuce, les Cabot [1] qui agrandissaient l'orbe de sa conquête, relégué au second plan depuis le triomphe de Vasco de Gama, désemparé à la suite de la mort d'Isabelle, écrasé sous la froideur et l'ingratitude de Ferdinand, usé par une vie très dure, accablé par la maladie, Colomb, retiré dans une maison de Valladolid, se mourait lentement, non de misère [2], comme on l'a dit, mais de tristesse et de découragement. L'arrivée de Philippe le Beau et de Juana [3]

[1] 1499-1504, quatre voyages d'Americ Vespuce aux Antilles et dans le golfe du Mexique. — 1497, découverte de Terre-Neuve, du Labrador, de la Floride, par Jean Cabot (Anglais d'origine vénitienne), dont la gloire sera dépassée encore par celle de son fils Sébastien, explorateur des Antilles et du Brésil en 1517. — Vasco de Gama, 1497.

[2] Il laissa par testament des millions que ses héritiers se disputèrent, dit M. Vignaud, p. 198.

[3] Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle (et mère de Charles-Quint). Après la mort de son époux Philippe (1506), elle tomba dans un état, ou plutôt son état antérieur s'aggrava au point de faire croire à la folie. Elle vécut près d'un demi-siècle internée au manoir de Tordesillas, † 1555. Sur le diagnostic moderne de son état mental, voir *Ami* 1913, p. 53-56.

ralluma chez lui une lueur d'espérance. Son frère Bartolomé porta une lettre aux nouveaux rois de Castille où il s'excusait de ne pouvoir venir leur rendre hommage à cause de sa santé et leur offrait ses services. Bartolomé fut bien reçu, mais Colomb avait trop présumé de ses forces et ne devait jamais voir les héritiers d'Isabelle.

Il mourut, dans les sentiments d'une piété ardente, la veille de l'Ascension 1506. Ses restes, inhumés d'abord chez les Franciscains de Valladolid, puis, six ans plus tard, à la Chartreuse de Séville, furent transportés en grande pompe à St-Domingue en 1536, puis, croit-on, réclamés par la Havane en 1795, lors de la cession de St-Domingue à la France. Après la perte de Cuba, ils auraient été ramenés à Séville, dans le transept de la cathédrale, à moins qu'il n'y ait eu erreur de personne et que l'Espagne ne possède que les cendres du fils aîné du grand homme.

Son fils aîné Diégo, héritier des honneurs et dignités de son père, n'en put jouir qu'après vingt ans de procès contre la Couronne. Ses descendants actuels n'ont d'autre distinction que les titres de marquis de la Jamaïque et de duc de Veragua (terre découverte par Colomb à son IVe voyage).

VI. — A la suite du livre de Roselly de Lorgues [1], on s'était habitué à voir en Colomb un être surnaturel, et presque angélique, au-dessus de toutes les faiblesses humaines, sans défaillances, sans même d'imperfections, en tout sens supérieur à la foule, exerçant sur ses semblables et même sur la nature un pouvoir surhumain. Un mouvement se dessina en faveur de sa béatification. L'idée fut lancée en 1873; et une instance en béatification, signée de 700 évêques, fut introduite en Cour de Rome par le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. On avait sondé Pie IX : Pie IX se contenta de répondre qu'on pouvait toujours essayer : *Tentare non nocet*. La Congrégation des Rites étudia la cause, et rendit en octobre 1877 sa sentence, qui était défavorable : il y avait eu la question de Béatrice et du fils qu'elle donna à Colomb, dit M. Coubé [2] ; et il y eut, jusqu'au bout, bien d'autres points noirs dans le caractère et la vie du héros.

Léon XIII, à l'approche du IVe centenaire de la découverte de l'Amérique, a glorifié Colomb, d'abord dans un Bref du 27 fév. 1892 à Thomas B. Bryan, le principal promoteur de l'Exposition de Chicago :

[1] Publié en 1856. R. de Lorgues mourut nonagénaire, en 1898. Il resta jusqu'au bout l'homme le plus intraitable devant la contradiction. Il avait quatre-vingt-douze ans quand il écrivit son dernier ouvrage, *Les calomniateurs modernes du serviteur de Dieu Christophe Colomb;* il y qualifie un travail de l'abbé Casabianca « œuvre d'aberration..., élucubrations déséquilibrées » d'un homme d'une « superbe outrecuidance » ; l'abbé Sanguineti écrit, dit-il, « des œuvres révoltantes soufflées d'en bas » ; d'Avezac « turlupine l'histoire et nous sert de la fausse monnaie » ; Duro, « navigateur en chambre » ; Navarrete, « courtisan de race, » « inquisiteur par goût » ; Asencio, « fabricant de prose en tous genres » : son livre sur Colomb est (toujours d'après R. de Lorgues) une *olla podrida ;* etc.

[2] Dans le bref et bon article de la *Revue des Objections*, 15 mars 1921 : *Christophe Colomb peut-il être canonisé ?* — Parmi les prélats qui refusèrent de s'associer au mouvement pour la béatification, M. Salembier cite les archevêques de Turin, de Milan et de Florence. Il nous apporte aussi le témoignage des Bollandistes, qui admirent dans Colomb un héros, mais qui n'ont jamais songé à le présenter et à le faire vénérer comme un Bienheureux.

Votre entreprise est grande, mais l'objet que vous vous proposez est aussi bien noble. C'est un témoignage d'honneur et de gratitude à cet homme immortel qui, désireux de trouver de nouvelles routes par lesquelles on pût porter, jusque dans les parties les plus reculées de l'univers, la lumière de la vérité et les bienfaits de la civilisation, ne s'est pas laissé vaincre par les plus rudes labeurs. Christophe Colomb a réuni, en quelque sorte, les deux fractions de la race humaine longtemps séparées, et il a rendu à toutes deux de tels services que, parmi les bienfaiteurs de l'humanité, il y en a peu qui lui soient égaux et pas un seul qui lui soit supérieur.

Léon XIII fit plus. Le 16 juillet de cette même année, il voulut associer l'Eglise aux fêtes européennes et américaines du centenaire et publia son Encyclique *Quarto abeunte seculo :*

Columbus noster est : quandoquidem si paulisper spectetur qua potissimum causa consilium cepit *tenebrosum mare* [1] conquirere, et qua ratione consilium conatus est exsequi, dubitari non potest, plurimum in re suscipienda perficiendaque potuisse fidem catholicam, ita ut non parum hoc etiam nomine universum hominum genus debeat Ecclesiæ.

Il y a eu, dit Léon XIII, avant comme après Colomb, beaucoup d'explorateurs dont la mémoire sera toujours célébrée, « parce qu'ils ont reculé les limites de la science et de la civilisation, et contribué à accroître la prospérité générale » :

Il y a cependant entre eux et celui dont Nous parlons une grande différence. Ce qui distingue éminemment Colomb, c'est qu'en parcourant les immenses espaces de l'Océan, il poursuivait un but plus grand et plus haut que les autres. Ce n'est pas qu'il ne fût mû par le très légitime désir d'apprendre et de bien mériter de la société humaine ; ce n'est pas qu'il méprisât la gloire, dont les aiguillons mordent d'ordinaire plus vivement les grandes âmes, ni qu'il dédaignât entièrement ses avantages personnels. Mais, sur toutes ces considérations humaines, le motif de la religion de ses ancêtres l'emporta de beaucoup chez lui : c'est elle qui sans contredit lui inspira la pensée et la volonté de l'exécution, et lui donna, jusque dans des difficultés souvent extrêmes, la persévérance avec la consolation. Car il est constant que l'idée et le dessein qui dirigea surtout son esprit, ce fut d'ouvrir un chemin à l'Evangile à travers de nouvelles terres et de nouvelles mers... Colomb, certain qu'il était de préparer et d'assurer les voies à l'Evangile, et profondément appliqué à cette pensée, y rapporta tout son labeur, n'entreprenant pour ainsi dire rien sans avoir la religion pour guide, la piété pour compagne, *nihil fere aggressus nisi religione duce, pietate comite.*

Puis, rappelant que, quatre siècles auparavant, à la première nouvelle de l'événement, de publiques actions de grâces avaient été rendues à Dieu sous la présidence du Souverain Pontife, Léon XIII juge qu'il y a lieu d'en faire autant pour la commémoration de la chose et ordonne, pour le 12 octobre ou un dimanche proche, la célébration d'une Messe solennelle *de Sanctissima Trinitate* dans toutes les églises cathédrales et collégiales d'Espagne, d'Italie et des deux Amériques ; et il espère qu'ailleurs aussi, hors des pays ci-dessus

[1] Nom donné, avant la découverte de Colomb, à une mer particulièrement sombre que l'on imaginait au loin, à l'Ouest.

nommés, les Evêques prendront l'initiative de semblables solennités : *quod enim omnibus profuit, id convenit pie grateque ab omnibus celebrari.*

Léon XIII ne fait aucune allusion à une possibilité de béatification. Il a eu soin, au contraire, dès le début de son Encyclique, de distinguer entre les Saints et les héros :

...Dans ces multiples hommages et ce concert de gratulations, il ne convient pas que l'Eglise se taise entièrement, elle qui, par son caractère et son institution même, aime à encourager et s'efforce de propager tout ce qui est honnête et louable, réserve des honneurs particuliers, et les plus grands, aux hommes les plus éminents dans ce genre de vertus qui se rapportent au salut éternel des âmes. Elle ne méprise pas, néanmoins, ni n'estime peu l'autre genre de vertus : loin de là, elle a toujours grandement apprécié et honoré ceux qui ont bien mérité de la société humaine et se sont rendus immortels dans la postérité. Dieu, en effet, est admirable surtout dans ses Saints ; mais les marques de sa divine vertu apparaissent aussi en ceux en qui brille une supériorité d'âme et d'intelligence, car la lumière du génie et l'élévation de l'âme n'ont pas d'autre source que Dieu notre Père et Créateur.

C'est parmi ces grands hommes qu'il place Colomb, et avec une allégresse spéciale, puisque ce n'est pas un génie qui soit un étranger pour nous, mais qu'il est « nôtre ».

« Les panégyristes à outrance qui s'attendaient à un manifeste en faveur de la future béatification durent être quelque peu déçus, écrivait M. Salembier en 1912... La leçon indirecte semble avoir été comprise, car nous remarquons que, depuis 1892, il n'y a plus guère de manifestation organisée dans ce sens. »

VII. — Colomb, on l'a vu plus haut, a lu beaucoup, en Portugal d'abord, après son mariage, puis dans l'intervalle de ses voyages, surtout après le second. Son fils Fernand, dépositaire de ses livres et grand bibliophile lui-même, les a laissés à la bibliothèque du chapitre de Séville, où ils sont. Nous y voyons que les auteurs favoris du grand homme étaient : Pline, Marco Polo, l'illustre voyageur vénitien († 1323), qu'il a enrichi de 366 notes, Æneas Sylvius (le futur Pie II, † 1464), enrichi de 861 notes. Mais celui qu'il préférait à tous, c'était le grand évêque de Cambrai, le cardinal Pierre d'Ailly († 1420).

D'Ailly fut un cerveau absolument encyclopédique. Né à Compiègne en 1350, chancelier de l'Université de Paris, évêque de Cambrai en 1397, cardinal en 1411, il est resté célèbre surtout par son rôle au temps du Grand Schisme. La cessation du Schisme, ce fut en effet sa grande préoccupation (comme aussi de son élève Gerson) dans la dernière période de sa vie. C'est lui qui le premier en France a proposé la voie du Concile général ; et finalement c'est celle-là qui réussit. — « On pourrait, écrit Max Lenz (Recteur avant la guerre de l'Université de Berlin), faire l'histoire de ces quarante ans (du Grand Schisme) sous le titre de *Pierre d'Ailly et son époque.* »

Mais, avant d'être homme d'action et en même temps qu'homme d'action, il fut homme de science. Sur les nombreux ouvrages qui nous restent de lui, trente au moins traitent de questions astronomiques, géographiques, cosmographiques ; et ils nous sont d'autant plus précieux que l'on n'y trouve pas simplement le résumé de ses idées personnelles, mais aussi le miroir de tout ce que l'on savait et de tout ce que l'on enseignait de son temps. Le plus célèbre alors de ces traités était son *Imago mundi* (composé en 1410), le plus lu aussi et le plus copieusement annoté par Colomb (898 notes, écrites soit de la main de Colomb, soit de celle de son frère Barthélemy, à qui appartenait l'exemplaire).

Il y enseigne, à la suite d'Aristote et de toute l'école dominicaine du moyen âge depuis Albert le Grand et S. Thomas, la sphéricité de la terre. Mais cette sphère est petite, dit Aristote (dans un traité *De cœlo,* qui est peut-être apocryphe mais qui a été souvent commenté au moyen âge) ; et petite est la mer entre la côte d'Espagne à l'Occident et les rivages de l'Inde à l'Orient : entendez ceci, dit d'Ailly, non de l'Espagne actuelle, mais de l'Espagne ultérieure, qui est l'Afrique. D'après Sénèque, on peut traverser cette mer *en peu de jours,* si le vent est favorable, *en très peu de jours,* dit d'Ailly, qui ajoute que c'est prouvé par l'expérience : quelle expérience ?

A quelle date Colomb a-t-il lu d'Ailly ? M. Salembier pense que ce fut au cours de son second voyage (1493-1496), et c'est son frère Barthélemy qui lui aurait communiqué le volume. Les notes en tous cas que nous avons de la main de Colomb sont de cette date. En avait-il connu un autre exemplaire avant son premier voyage ? L'*Imago mundi* a été imprimé pour la première fois vers 1487, à Louvain, chez Jean de Westphalie : M. Salembier ne croit pas qu'il ait eu le temps de se répandre, avant 1492, jusqu'en Andalousie. Il est vrai que Colomb en aurait pu connaître des manuscrits, chez les moines de la Rabida par exemple ; mais c'eût été, en tous cas, postérieurement à ses premières propositions (de 1483 ou 1484) au roi de Portugal.

Peu importe au surplus : les idées de d'Ailly sur ces questions étaient opinion courante alors. Colomb a deux fois transcrit de sa main la célèbre strophe où Sénèque, dans sa *Médée,* annonce la découverte d'un monde nouveau, situé au-delà des mers connues : — « Un temps viendra, au cours des siècles, dit le Tragique, où l'Océan élargira la ceinture du globe pour découvrir à l'homme une terre immense et inconnue, la mer nous révèlera de nouveaux mondes, et Thulé ne servira plus de borne à l'univers. » Cette *ultima Thule,* pour Colomb, était l'Islande ; des modernes (comme Humboldt et Elisée Reclus) ont préféré la chercher dans les Shetland ou les Fær Œer.

Sa jeunesse avait pu être bercée aussi par les traditions qui couraient le monde sur l'Atlantide, île fabuleuse, plus grande que l'Asie et l'Afrique,

située au-delà des Colonnes d'Hercule, mais en deçà d'un grand continent. Les habitants en étaient belliqueux et riches ; leur prospérité les aveugla ; Dieu les punit : en un jour et une nuit, ils furent engloutis au sein des flots avec l'île qui les portait, et à sa place les navigateurs ne rencontraient plus qu'un limon fangeux qui les empêchait d'aller plus loin. Fiction que Platon (dans son *Timée* et son *Critias)* avait revêtue de la magie de son style : lui-même l'avait empruntée aux Egyptiens ; mais d'où leur était-elle venue ? — Le continent, en tous cas, dont l'Atlantide barrait la route resta dans le souvenir et l'espérance des générations humaines, et on se flattait de le retrouver un jour : lorsque Dante *(Enfer* XXVI ; *Paradis* XXXII) parle de ces régions lointaines protégées par une terreur superstitieuse contre l'audace des navigateurs, il est le poétique écho des traditions antiques et des légendes populaires.

L'idée de découvrir l'Amérique n'est donc pas une génération spontanée. Colomb l'a trouvée diffuse autour de lui. Elle était diffuse, dans notre monde occidental, depuis des siècles, depuis peut-être toujours. Et ceci n'enlève rien au génie de Colomb. Tout le monde pensait à l'Amérique. Personne ne songeait à la faire sortir du domaine des chimères, du domaine des possibilités ou des inaccessibilités. Colomb seul a eu le génie de cette pensée réalisatrice. Et surtout Colomb seul a eu le courage et le prodigieux don de persévérance qu'il fallait pour mener à bien pareille entreprise.

VIII. — C'est un de nos grands marins dont la Collection des *Chefs-d'œuvre méconnus* vient d'exhumer, non pas la mémoire, demeurée toujours chez nous des plus vivaces et des plus populaires, mais les Mémoires : Du Guay Trouin, sous ce titre : **Vie de Monsieur Du Guay Trouin écrite de sa main,** Introd. et Notes par Henri Malo (in-12 de 256 p., 12 f.; Paris, Bossard).

Du Guay Trouin, né en 1673 à St-Malo, entré dans la marine de guerre en 1689, commandant de bâtiment dès 1691, † 1736, a lui-même écrit, vers la cinquantaine, sa vie. Il l'a même recopiée à plusieurs reprises, ayant failli perdre son premier manuscrit dans un incendie. Les copies offrent des variantes, évidemment, mais qui sont de peu d'importance. C'est une œuvre de vérité, comme on en a fait la preuve en confrontant minutieusement avec les documents d'archives. Œuvre d'histoire, fort précieuse pour la connaissance de notre marine à la fin du règne de Louis XIV. Œuvre de morale aussi, car ce fut un fort honnête homme que Du Guay Trouin, après une jeunesse dissipée dont il rappelle le souvenir en ces termes touchants : — « L'aveu sincère que je fais des égarements de ma jeunesse, et des extrémités où m'ont jeté les mauvaises compagnies et mon inclination trop violente pour le beau sexe, doit servir de leçon aux jeunes gens pour les engager à éviter de pareils précipices et à ne pas se livrer à cette passion tyrannique qui nous rend ses esclaves le reste de notre vie. » — Œuvre, chef-d'œuvre enfin de littérature. Où ce marin avait-il trouvé le temps de prendre des lettres ? D'abord il a mené ses études jusqu'à la rhétorique chez les Jésuites de Rennes et les a continuées à la Faculté des Arts de l'Université de Caen (c'est dans cette année de Caen qu'il n'a pas su éviter les désordres de la jeunesse) ; et l'on peut croire que c'est de cette première formation qu'il a gardé le sens de l'ordre, de la clarté, de la justesse, ce style sobre, direct, net, qui mène allègrement des récits aussi compliqués que ceux d'opérations maritimes, sans abuser des termes techniques. Il ne vise qu'à être clair et vrai, et il trouve la perfection littéraire. Et il a de la psychologie ; il connaît les hommes ; il sait l'art de les commander, de se faire obéir, de se faire aimer. Cette Vie est un vrai Manuel de chef. Il est mort sans fortune, tandis que d'autres, comme Forbin (un type de corsaire, celui-ci, au sens péjoratif où nous entendons ce mot aujourd'hui), ont vieilli dans l'opulence ; et son désintéressement, écrit-il lui-même, « n'a pas peu servi à me gagner le cœur des officiers et des soldats. » — Et, trait qui achève de nous le rendre sympathique, il avoue, comme tous les vrais héros, comme Condé, comme le brave des braves, Ney, qui disait : « Quel est le jean-f... qui n'a jamais fait...? » *(Ami* 1913, p. 445), il avoue, à la fin de son manuscrit, que tant d'exploits ne doivent pas faire croire qu'il n'est pas comme tout le monde : certes, il est guerrier dans l'âme :

« Mais, poursuit-il, je suis obligé d'avouer en même temps que, dans beaucoup d'occasions, la vue d'un danger pressant m'a souvent causé des révolutions étranges, quelquefois même des tremblements involontaires dans toutes les parties de mon corps. Cependant le dépit et l'honneur surmontant ces indignes mouvements, m'ont bientôt fait recouvrer une nouvelle force de ma plus grande faiblesse ; et c'est alors que j'ai bravé avec plus de témérité et d'audace les plus grands dangers, voulant me punir en quelque façon moi-même de m'être laissé surprendre à une frayeur si honteuse. C'est après ce combat de l'honneur et de la nature que mes actions les plus vives ont été poussées au-delà de mes espérances. Je n'en parle ici que dans la vue de porter ceux auxquels pareil accident peut arriver, à faire de généreux efforts sur eux-mêmes, et à les redoubler à proportion de leur faiblesse. »

N'est-ce pas la même chose dans le « combat spirituel » ? On croirait presque, en lisant ces lignes de Du Guay Trouin, entendre S. Ambroise célébrant les fruits que les élus savent tirer de leurs faiblesses mêmes (leçon v du VI[e] Dim. ap. la Pentecôte) :

« *Sancti autem Domini..., sicubi forte ut homines corruerint, naturæ magis fragilitate quam peccandi libidine, acriores ad currendum resurgunt, pudoris stimulo* (comme Du Guay Trouin) *majora reparantes certamina : ut non solum nullum attulisse æstimetur lapsus impedimentum, sed etiam velocitatis incentiva cumulasse.* »

Dans la même Collection des *Chefs-d'œuvre méconnus,* on vient de donner encore :

1° **Quatre Nouvelles humoristiques,** de Joseph Méry, introd. et notes par Ernest Jaubert. — Du Guay Trouin n'a jamais été oublié ; mais Méry ! Méry, le feu d'artifice tant admiré de Théophile Gautier ; Méry, le plus prestigieux des improvisateurs, tour à tour et tout à la fois poète, journaliste, critique, auteur dramatique, poète épique, romancier, nouvelliste, conteur, causeur, — et dans tous ses avatars éblouissant de verve..., une cinquantaine de volumes de romans et nouvelles, une douzaine de pièces de théâtre, en prose ou en vers, des livrets, les innombrables articles, fantaisies ou poèmes qu'il sema partout et dont la réunion ne formerait pas moins de soixante volumes... : et de tout cela, rien n'est resté. On a bien fait de lui réserver une place dans ces *Chefs-d'œuvre méconnus ;* et la copieuse introduction où M. Jaubert nous le présente (en 50 pages) est un beau morceau d'histoire littéraire ou même politique. Quand Méry mourut, en 1866, Napoléon III voulut pourvoir lui-même aux frais de ses funérailles. — « Nous enterrons aujourd'hui un rayon de soleil », dit Léon Gozlan sur sa tombe ;

2° **Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe,** par le prince de Ligne, introd. et notes du comte Ernest de Ganay. — Ceci est une œuvre du XVIII[e] siècle (1781), une des œuvres les plus spirituelles d'un des hommes les plus spirituels de ce siècle qui avait le droit de faire le difficile en fait d'esprit. Ligne, dit un critique, « nous apparaît comme la figure

vivante du XVIII[e] siècle, dans ses actions, dans ses idées et dans ses goûts. » — « Dans le genre français, disait M[me] de Staël, c'est le seul étranger qui soit devenu un modèle » (ce qui n'est pas tout à fait exact, car l'Ecossais Hamilton ou l'abbé Galiani sont bien des maîtres aussi de notre langue). Etranger en effet, puisque né à Bruxelles, en 1735, donc sujet autrichien, de la race de ces Ligne dont Belœil en Hainaut est la résidence depuis le XIV[e] siècle. Il a pris du service à l'armée dès l'âge de dix-sept ans ; il y a conquis le bâton de maréchal ; il a rempli diverses fonctions civiles et militaires aux Pays-Bas, des charges ensuite à la Cour de Vienne ; il a voyagé beaucoup ; il a visité tous les jardins d'Europe, car il est « amateur de jardins », il en a embelli plusieurs, il en a créé à Belœil ; il a été le familier, le commensal de nombre de rois, du sien d'abord, Joseph II, de Frédéric II de Prusse, de Gustave III de Suède, de Catherine II (qu'il appelle Catherine-le-Grand) ; il s'est énormément amusé ; et il a trouvé le temps d'écrire une quantité d'ouvrages dont il a entrepris lui-même, en 1795, une édition complète et définitive sous ce titre : *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires,* 34 vol. in-12. Le *Coup d'œil,* dans cette édition, ne paraît qu'aux tomes VIII et IX ; mais ce sont ceux qu'il a publiés les premiers de tous, parce que « les plus prêts à être imprimés », et aussi, dit-il, parce qu'il « donneront peut-être envie d'acheter tout l'ouvrage ». Ce sera sûrement le goût aussi du public d'aujourd'hui ; et après ce premier « chef-d'œuvre », M. de Ganay nous exhumera quelque autre bijou. Ligne d'ailleurs était moins oublié que Méry ; il a toujours figuré dans nos anthologies (du moins au temps de ma jeunesse : peut-être a-t-on, depuis, pratiqué des coupes sombres, en ce XVIII[e] siècle comme en d'autres). Devant la seconde marée de la Révolution, en 1794, Ligne quitta, pour un exil qui devait être définitif, Belœil et les jardins qu'il aimait. Il mourut à Vienne, pendant le Congrès, en 1814.

IX. — M. André Hallays a fait à l'Université de Strasbourg, en 1921, pour le III[e] centenaire de la naissance du poète, un cours sur La Fontaine. Il en a publié les leçons dans la *Revue des Deux Mondes;* et il en a tiré le volume qui paraît aujourd'hui, **Jean de La Fontaine** (in-8 écu de XVI-296 p., 21 gravures hors texte, 12 f., Paris, Perrin). Il se défend d'avoir tenté une étude littéraire des œuvres de La Fontaine, ni une biographie. C'est vrai, si l'on se réfère aux titres des chapitres ; mais, au fond, il a réussi excellemment l'une et l'autre. Il a voulu tracer le portrait de La Fontaine aux diverses époques de sa vie, et, pour cela, s'en tenir presque toujours à ce que le poète nous apprend de lui-même, ce qui est en effet le plus sûr. Car, ses goûts et son tempérament, ses expériences et ses pensées, ses enthousiasmes et ses défaillances, ses amitiés et ses amours, La Fontaine nous a tout confié. Jamais poète ne s'est livré avec autant de complaisance et d'ingénuité : — « Je ne sais s'il a menti en sa vie », dira de lui son meilleur ami, le chanoine Maucroix. En sorte que c'est surtout La Fontaine que M. Hallays a fait entendre à ses auditeurs, et La Fontaine parlant de lui-même : une autobiographie donc, et une anthologie colligée par M. Hallays, avec ce goût sûr, fin, ferme, souple, qui ne lui permet de laisser tomber de sa plume que des choses achevées.

La Fontaine, qui mourut le 13 avril 1695, était revenu à Dieu, au cours d'une grave maladie, plus de deux ans auparavant (hiver de 1692-1693). Il habitait alors chez M[me] de La Sablière, qui l'avait laissé en son hôtel de la rue St-Honoré, tandis qu'elle-même, sous la direction du rude abbé de Rancé, était allée aux Incurables expier, au service des malades, ses péchés de la chair et de l'esprit. Le curé de St-Roch, apprenant que son paroissien était malade, lui envoie un vicaire, Pouget, jeune prêtre de vingt-six ans, docteur en Sorbonne, peu après prêtre de l'Oratoire, janséniste et qui sera l'un des premiers appelants de la Bulle *Unigenitus.* Pouget, avant de malmener le Pape et la Bulle, va se faire la main sur La Fontaine[1]. Il le traite sans miséricorde. La Fontaine, après quelques discussions qui semblent avoir été surtout de forme (sur l'éternité des peines), se prêtera à tout, même au désaveu solennel, par devant délégation de l'Académie, de ses *Contes,* dont il ne pouvait pas s'imaginer que ce fût un livre si pernicieux, protestant « que ce livre n'avait jamais fait de mauvaise impression sur lui en l'écrivant » et ne pouvant « comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le lisaient. » Le pauvre homme, il n'avait jamais renié la foi, « jamais absolument mécréant, dit Pouget, mais aussi un homme qui, comme tout le monde sait, n'avait jamais fait de la religion son capital », un homme qui, dit M. Hallays, « avait violé sans relâche le VI[e] et le IX[e] des commandements de Dieu » (p. 234).

La Fontaine se soumit à tout ce que l'abbé exigea. Le 13 février 1693, il reçut l'Eucharistie dans sa chambre : une délégation de l'Académie accompagnait le Saint-Sacrement, et c'est en sa présence qu'il rétracta son « livre de contes infâmes », convint que c'était « un livre abominable », dit son regret de l'avoir écrit.

Il vécut deux ans encore. Des gens comme Saint-Evremond ou Ninon de Lenclos, à qui cette conversion était désagréable, firent courir le bruit que la maladie lui avait gâté le cerveau, qu'il était presque en enfance, etc. La vérité est que « jamais La Fontaine ne fut plus actif, plus laborieux que dans les mois qui suivirent sa convalescence » (Hallays, p. 239). Il retourna à Château-Thierry où jamais il n'avait cessé de faire de plus ou moins longs séjours. Il s'occupe à traduire des hymnes, des psaumes, le *Dies iræ;* il reçoit les épreuves d'un nouveau recueil qu'il dédie au duc de Bourgogne ; il écrit sa dernière fable ; il a un tas de projets en tête : — « Je mourrais d'ennui si je ne composais plus, » écrit-il à Maucroix (26 oct. 1693). Il continue à se trouver, en cette fin de 1693, « un appétit et une vigueur enragés ». En décembre 1694 seulement, il commence à se sentir plus faible et demeure dans sa chambre. Le 16 février 1695, il écrit à Maucroix qu'il n'a plus à compter sur quinze jours de vie : — « O mon cher ! mourir n'est rien ; mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu ? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'Eternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

Il mourut le 13 avril 1695, à l'hôtel d'Hervart, « avec une constance admirable et toute chrétienne » dit Charles Perrault. Lorsqu'on le déshabilla pour l'ensevelir, on trouva un cilice sur son corps. Maucroix, à la nouvelle de cette mort, écrit dans ses Mémoires :

« Le 13... mourut à Paris mon très cher et très fidèle ami M. de La Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extrême que je lui portais jusqu'à une assez grande vieillesse, sans aucune interruption ni refroidissement, pouvant dire que je l'ai tendrement aimé, et autant le dernier jour que le premier... C'était l'âme la plus sincère et la plus candide que j'ai jamais connue : jamais de déguisement : je ne sais s'il a menti en sa vie... »

---

[1] Il y a un Pouget (François-Aimé) qui figure encore au catalogue de l'Index comme auteur d'*Instructions générales en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'écriture sainte et par la tradition l'histoire et les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'Eglise,* imprimées par ordre de messire Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier (un des prélats les plus jansénistes et appelants de ce temps-là) (ouvrage condamné par décret du 21 janv. 1721). Ce Pouget est-il le nôtre ? et s'est-il montré aussi docile à faire pénitence de son insoumission au Pape, avant sa mort, que l'avait été son illustre pénitent de 1693 ?

La Fontaine, ses études finies, s'était destiné d'abord à la cléricature. A vingt ans, il était entré à l'Oratoire de la rue St-Honoré pour y suivre les exercices du noviciat ; six mois après, on le voit au Séminaire St-Magloire, au faubourg St-Jacques, puis au Séminaire de Juilly ; puis, après dix-huit mois, il s'en va, laissant derrière lui son frère Claude, qui l'avait suivi à l'Oratoire et qui y resta. Pourquoi est-il sorti ? Un critique irrévérencieux a observé que l'on serait plutôt tenté de se demander pourquoi il y était entré.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Murillo, par Paul Lafond. In-8 de 128 p. sur papier couché, 24 reproductions hors texte, 5 f. Paris, Laurens. — **L'Art et l'Histoire,** par Paul Lorquet, prof. d'hist. au Lycée Janson de Sailly. In-8 écu de 302 p., 10 f. Paris, Payot. — **Saint-Germain, Poissy, Maisons, Marly-le-Roi,** par Paul Gruyer. In-8 de 208 p., 84 gravures, 10 f. Paris, Laurens. — **Les Châteaux de Touraine,** par Henri Guerlin. **La Cathédrale d'Amiens,** par Amédée Boinet. **La Cathédrale de Bayeux,** par Jean Vallery-Radot. 3 vol. petit in-8 (de la Collection *Petites monographies des grands édifices de la France)* de 100 à 128 p. sur papier couché, 40 à 50 gravures, 4 f. 50 le vol. Paris, Laurens.

I. — Murillo, Zurbaran, Ribera, Velasquez : ce sont les quatre grands noms de la peinture espagnole. Et des quatre, c'est Murillo qui à nous prêtres est le plus cher. Velasquez est le plus grand sans doute ; mais c'est le peintre des sujet profanes. Les moines et les martyrs de Zurbaran et de Ribera sont des merveilles d'expression, mais d'une expression qui dans sa fermeté a quelque chose de farouche, de tendu, de trop « espagnol ». Murillo est le peintre de la simplicité des enfants de Dieu ; et dans sa simplicité, dans ce qu'on appelle, en style de critique, son « naturalisme », il a trouvé le secret d'un charme à nul autre pareil, d'une souplesse, d'une suavité de rendu dont rien ne peut donner l'idée. « Pour les Espagnols Murillo est un saint », disait au siècle dernier le célèbre voyageur et critique italien Edmondo de Amicis (qui, lui, n'eut rien d'un saint : il était positiviste, mais son témoignage n'en a que plus de portée). Il disait encore, de Amicis, qu'on admire Velasquez, mais qu'on adore Murillo : « Il était beau, il était bon, il était pieux, l'envie ne savait où le mordre, et autour de sa couronne de gloire il portait une auréole d'amour. » Et si vous ne le saviez pas, avant même que vous ayez lu les fines pages de critique de M. Lafond, les 24 gravures de ce volume suffiront à vous le dire. Personne ne reste le cœur sec devant ces Vierges et ces Enfants Jésus, devant ces Anges, devant ces pauvres que l'artiste vous montre aux pieds de sainte Elisabeth de Hongrie et de S. Thomas de Villeneuve... Les Allemands, qui dans leurs galeries de Dresde et de Munich possèdent quelques-unes des plus divines Vierges de Murillo, mettaient tout cela, avant la guerre, en cartes postales d'une rare splendeur d'exécution : pourquoi n'en faisons-nous pas autant ?

II. — L'art et l'histoire : deux choses inséparables. L'histoire explique l'art ; l'art illustre l'histoire ; il est l'interprète fidèle des peuples et des siècles : des faits il dit beaucoup, des âmes il dit tout. L'art est né avec l'humanité ; il ne mourra qu'avec elle. M. Lorquet nous entr'ouvre ces grottes préhistoriques qui sont les premiers abris dont nos plus lointains aïeux nous aient laissé la trace ; et les parois en sont tapissées d'œuvres (gravures peintes ou bas-reliefs) qui sont œuvres d'art (au sens où M. Maritain explique ce mot, en son étonnant livre, *Art et Scolastique)*, œuvres d'un art qui ne dispose encore que de moyens rudimentaires, mais qui est singulièrement expressif et qui nous rend un témoignage si éloquent des croyances des premiers hommes au monde surnaturel et à l'autre vie. Le livre de M. Lorquet est un fort utile compendium : théorie de l'art en général (du beau) ; théorie de chacun des arts en particulier ; enfin, dans les 200 dernières pages, une vue d'ensemble d'histoire de l'art, 1° chez ceux qu'il appelle *les quatre peuples souverains* (Egypte, Grèce, Italie, France), et 2° chez les autres peuples d'Europe et d'Asie, avec un chapitre pour l'Amérique précolombienne.

P. 12, une vue qui, sous la forme où elle est énoncée, n'a pas de sens acceptable. Sous couleur de célébrer l'alliance fidèle de la nature et de l'art, on nous dit que la nature n'a pas d'autre allié que l'art, puisque « la science ne parle que de l'asservir (la nature), la morale de la refouler, la religion de la maudire ou de la dédaigner ». Et en note on allègue en preuves le Brahmanisme, le Bouddhisme, l'Islam, le christianisme, qui « humilie le corps et dompte les sens par l'ascétisme pour *délivrer l'âme* et la préserver des pièges de Satan ». Ce n'est pas seulement pour l'âme que la morale chrétienne est une libération, mais pour le corps aussi et les sens, qui, sans morale, sans « la grande paire d'ailes » de Taine, rouleraient on sait où. Ce que notre auteur dit là, peut s'entendre de certaines sectes chrétiennes, comme le Jansénisme et le Calvinisme ; mais personne n'a mieux entendu la nature, ne l'a mieux aimée, ne l'a mieux chantée que nos Saints, qui l'entendaient au sens même où l'a entendue Dieu son Créateur. Voyez le « naturaliste » Murillo ! — L'art, nous dit-on encore, « sait aussi parfois parer la nature d'une grâce nouvelle. » Ah ! mon Dieu ! que les grâces de l'art sont peu de chose auprès de la transfiguration que la nature reçoit de l'interprétation chrétienne, de la mystique chrétienne ! Relire un bon commentaire (de Mgr Gay, par exemple) sur les paroles de S. Paul, Rom. VIII, 19-22 : *Omnis creatura ingemiscit, et parturit usque adhuc... Exspectatio creaturæ, revelationem filiorum Dei exspectat... Ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis in libertatem gloriæ filiorum Dei.*

III. — *St-Germain-en-Laye* (collection *Villes d'art)*... Des siècles d'art, et d'histoire, la résidence favorite de nombre de nos rois, jusqu'à Louis XIV, en attendant de devenir, à la fin du XIXe siècle, la promenade favorite du bon *populo* de Paris en ses jours de repos (à une quinzaine de kilom. de Paris). A l'origine du château comme de la ville, un monastère fondé par Robert le Pieux en 1021 dans l'antique forêt d'Yveline, qui s'étendait jusqu'aux portes de Paris et, à travers Marly, Garches, Meudon, Versailles, se raccordait, d'un seul tenant, avec la forêt de Rambouillet. Au siècle suivant, Louis le Gros, frappé de la forte position de St-Germain, avec ses coteaux qui dominent la Seine, y édifie un château-fort. Ses successeurs, Louis VII, Philippe-Auguste, S. Louis, Philippe le Bel, y font de fréquents séjours : c'est de S. Louis que date la chapelle gothique. Les Anglais l'incendient au début de la Guerre de Cent ans. Charles V le réédifie. Louis XI le donne à son médecin ; mais, à la mort du roi, le Parlement casse « cette roturière donation ». Avec François Ier, le château féodal devient château de plaisance. Catherine de Médicis le fuit, parce qu'un astrologue lui a prédit qu'un « Saint-Germain » la verra mourir ; mais la prédiction se réalise quand même : le prêtre qui donna l'Extrême-Onction à la reine, s'appelait Laurent de Saint-Germain. Résidence aimée ensuite d'Henri III, d'Henri IV, de Louis XIII. Louis XIV y vient au monde ; c'est là aussi qu'il est baptisé, à quatre ans ; et comme Louis XIII, déjà presque moribond, demande à l'enfant, à l'issue de la cérémonie, quel nom on lui a donné, celui-ci répond sans sourciller : « Je m'appelle Louis XIV. — Pas encore, mon fils », fait le roi, qui devait vivre huit mois encore. C'est à St-Germain que se réfugie la reine-mère avec le petit Louis XIV, pendant la Fronde ; Louis XIV y fait travailler Mansart, Le Brun ; Le Nôtre y trace la grande terrasse actuelle, l'un des très beaux panoramas de France. Puis, en 1662, peut-être au souvenir des mauvais jours de la Fronde, peut-être parce que de St-Germain l'on voit St-Denis, la nécropole royale, « le terme de sa gloire et le lieu de

son tombeau », le roi abandonne définitivement St-Germain et Paris pour Versailles, jusque-là simple petit pavillon de pierres et de briques édifié par Louis XIII.

Versailles devint une œuvre d'art d'une incomparable majesté ; mais ce ne fut pas pour le bonheur de la monarchie, désormais lamentablement isolée du peuple.

La Révolution débaptise St-Germain et l'appelle Montagne du Bon Air ; Napoléon y organise une école de cavalerie ; Louis XVIII transfère ladite école à Saumur pour installer à St-Germain une compagnie de gardes du corps ; Louis-Philippe affecte l'édifice, « catastrophe dernière », à un pénitencier militaire. Enfin, en 1855, la reine Victoria désirant visiter le château où a séjourné un roi d'Angleterre (Jacques II, après son détrônement par Guillaume d'Orange), Napoléon III ordonne l'évacuation immédiate du pénitencier, puis la restauration du Château (commencée en 1862), où il inaugure (1867) le Musée des Antiquités nationales, depuis l'âge de la pierre taillée jusqu'à la fin de l'époque romaine.

Après St-Germain, notre auteur passe en revue Poissy (à une lieue de là) et son église Notre-Dame, un des beaux édifices romans de notre pays, Poissy, cher à S. Louis, qui y fut baptisé et qui aimait à signer Louis de Poissy ; — Maisons, œuvre de Mansart ; — Marly-le-Roi enfin et Louveciennes avec son château Du Barry.

IV. — Croirait-on que, dans cette ravissante Collection de nos grands édifices, inaugurée avant la guerre sous la direction de M. Lefèvre-Pontalis et qui nous a donné, outre nos grandes abbayes artistiques et nos châteaux, une douzaine de nos plus riches cathédrales, on n'avait pas encore fait place à la cathédrale d'Amiens, « sans conteste l'édifice où l'architecture gothique est parvenue à son plus complet épanouissement et a montré au plus haut point à quel degré de grandeur et de puissance elle pouvait atteindre » (Boinet) ? Peut-être est-ce parce qu'elle est en effet une de ces choses si belles que la plume hésite longtemps avant d'y toucher. En tous cas, la lacune est comblée aujourd'hui, et de main de maître. — De même pour Notre-Dame de Bayeux, l'une de nos très belles cathédrales (incendiée en 1105 par les Anglais, restaurée insuffisamment au XII[e] siècle, reconstruite de fond en comble au milieu du XIII[e]). — Enfin une visite à nos quatre grands Châteaux de Touraine (Luynes, Langeais, Ussé, Azay-le-Rideau), outre les joies esthétiques qu'elle nous ménage, a cet avantage de nous aider à surprendre, en des exemples d'une beauté incomparable, toutes les transformations successives qui, du château-fort édifié dans un but de pure défense, sont arrivées à faire la plus séduisante résidence de plaisance conçue par le génie d'un architecte.

Les scolioses *ou déviations latérales de la colonne vertébrale,* par le Dr Dubreuil-Chambardel. — **La syphilis,** par le Dr Clément Simon, médecin de l'Infirmerie spéciale de St-Lazare. — **L'emploi des rayons X en médecine,** par le Dr Paul Duhem, chef du Laboratoire de Radiologie de l'Hôpital des Enfants malades. — Vol. in-12 de 270, 246 et 300 p., avec 51, 41 et 67 fig. dans le texte, à 10 f. l'un. — Paris, Flammarion.

Trois volumes de la *Bibliothèque des Connaissances médicales*. De cette *Bibliothèque* nous avons dit le but et le plan cette année même, p. 460. Les deux premiers volumes *(Vaccins et sérums,* et *Le Diabète sucré)* intéressaient un public très étendu ; les trois dont nous venons de transcrire les titres traitent de sujets assez spéciaux, encore que malheureusement scolioses et syphilis ne soient pas des raretés. Parmi les déformations du squelette, les scolioses (ou incurvations latérales de la colonne vertébrale) sont les plus fréquentes : les statistiques publiées ici établissent que près du quart des individus, dans l'un et l'autre sexes, en présentent les symptômes plus ou moins accusés. — Et quant à la syphilis, on ne sait que trop combien elle est fréquente (le Dr Simon, parlant des conférences à instituer sur ce sujet pour jeunes gens, recommande d' « insister sur la non-nocivité de la chasteté : il est de croyance populaire en effet que continence nuit à santé : rien n'est plus faux », p. 229 : un bon point à notre auteur).

Enfin l'emploi des Rayons X est certainement appelé à se généraliser. Jusqu'aujourd'hui il y a fallu des appareillages compliqués et coûteux ; mais tout cela ne peut manquer de se simplifier, à mesure que la science elle-même progressera. Car ce ne sont pas seulement les appareils qui appellent des perfectionnements ; c'est la science même de la radioscopie et de la radiothérapie, où tant de points sont encore bien obscurs, par exemple la radioscopie du tube digestif, ou la radiothérapie profonde, qui n'est pas encore dotée d'une technique définitive. Même le mode d'action des radiations sur la matière vivante est peu connu, et « l'on en est réduit à des hypothèses qui peuvent être infirmées demain... Chaque jour, des faits nouveaux, ignorés ou à peine entrevus la veille, viennent imprimer aux recherches de nouvelles directions. » Le Dr Duhem, on le voit, est modeste, comme tous les vrais savants. Son livre en mains, on est sûr d'avoir un guide consciencieux, et très complet, nous mettant au courant de tout ce que dit la science authentique aujourd'hui, et rien de plus.

LITURGIE

Q. — Vous disiez le 13 nov. 1913, pag. 976, qu'une messe basse suivie immédiatement d'une distribution de la Sainte Communion, ou d'une bénédiction du Saint-Sacrement, dispense de dire les prières de Léon XIII prescrites à la fin de cette messe ; et cette année au contraire, p. 576, vous ajoutez, comme condition à l'exemption de ces prières, qu'il faut en outre *une raison de droit* qui rende inséparable de la messe basse l'acte religieux qui est demandé alors éventuellement au célébrant. A quelle solution faut-il s'arrêter ? Un mot de l'*Ami*, j'espère, me le dira.

R. — Vous ne serez point déçu dans votre attente, et l'*Ami* va vous dire le mot que vous espérez : suivez exactement la solution donnée le 7 septembre dernier, pag. 576, elle est un pur résumé de l'interprétation authentique du Décret Apostolique concernant les prières à dire « in omnibus ecclesiis, in fine cujusque Missæ sine cantu celebratæ. » *(Acta S. Sedis,* 1884, 6 januarii).

Tout d'abord cette prescription faite en termes si généraux parut en plusieurs cas bien exorbitante, et l'on se demanda bientôt si elle s'appliquait aux messes basses conventuelles, en tant que ces messes font partie du culte public, et si également on devrait s'y conformer quand la messe, tout en n'étant pas chantée, était néanmoins traitée *ad instar Missæ solemnis* à cause des exercices qui l'accompagnent de droit, v. g. la messe du premier Vendredi du mois, la messe de confirmation, de Première Communion, de vêture, de mariage. De là, surgirent plusieurs doutes qui furent soumis à la S. R. C. et donnèrent lieu à des réponses qui peu à peu devinrent l'origine de la jurisprudence actuelle.

Nous citerons, entre autres, la supplique de l'évêque de Bâle (Suisse) « qui postulat authenti-

cam interpretationem Apostolici Decreti quoad preces recitandas a sacerdote, finita Missa », et où l'on interroge directement la Congrégation sur le cas particulier qui nous intéresse, savoir : « Utrum preces præscriptæ (3 *Ave, Salve Regina,* etc.), in quibusdam casibus, nempe, vel alicujus parvæ functionis, vel Communionis distribuendæ, peracta demum ista adnexa Missæ cœremonia, recitare liceat ; an subsequi Missam ipsæ semper immediate debeant ? » La réponse officielle ne se fit pas attendre, et très précise et très claire, elle fut : « Preces a Ssmo D. Nostro Leone Papa XIII præscriptæ, recitandæ sunt immediate expleto ultimo Evangelio. » (S. R. C., 23 nov. 1887, n. 3682).

Puis répondant à de nouveaux doutes, Rome déclara en outre qu'on n'avait pas à dire ces prières après les messes basses quand elles étaient vraiment conventuelles, du moment qu'elles faisaient partie du culte public, et de même le 1er vendredi du mois après la messe du Sacré-Cœur même célébrée sans chant, en raison des pieux exercices que l'Eglise y rattache. (S. R. C., 7 déc. 1888, n. 3697, ad VII ; 30 août 1892, n. 3792, ad I).

En résumé, lesdites prières s'omettent après les messes ayant un caractère public reconnu par l'Eglise, ou après les messes que le droit considère comme solennelles, tout en n'étant que lues. Mais les messes qui ne jouissent pas de quelque solennité résultant du droit, si elles sont basses, ont toujours ces prières, comme l'a confirmé le décret du 8 juin 1911, n. 4271, ad 2 ; et celui du 20 juin 1913.

Q. — 1° Un jeune prêtre fait un baptême. Pour les onctions avec l'Huile des catéchumènes et avec le saint Chrême, il se trompe d'ampoule et prend l'une pour l'autre.

En outre, aux paroles « Ephpheta, quod est adaperire etc. », il omet de toucher les oreilles.

Est-il tenu de faire revenir l'enfant et de suppléer ces cérémonies ?

2° Quelle partie de l'étole doit-on imposer sur la tête de l'enfant en disant les paroles « N., ingredere in templum Dei, etc. » ? D'aucuns disent que c'est le côté gauche. Pourquoi ?

R. — Ad I. Nous lisons dans le décret d'Eugène IV *ad Armenos* que la matière et la forme de tout sacrement, ainsi que le ministre requis pour l'administrer, sont tellement parties essentielles à sa validité qu'une seule faisant défaut, il n'y a pas de sacrement. Mais d'autres rites, tout en n'intéressant pas la valeur du sacrement, ne sauraient être omis sans péché, hors le cas de nécessité ou d'impossibilité grave, et ils sont obligatoires en vertu des rubriques qui sont préceptives. C'est ainsi que l'Eglise a établi pour le baptême le contact symbolique des narines et des oreilles du néophyte avec le pouce humecté de salive par le prêtre baptiseur. On doit éviter aussi avec grand soin dans les onctions soit avec l'Huile des catéchumènes, soit avec le saint Chrême, de prendre l'un pour l'autre par erreur : ce serait fausser, dit Baruffaldi dans ses commentaires du Rituel, la cérémonie en employant pour la faire une huile qui n'a pas été consacrée pour cela, et des paroles qui ne concordent pas avec la matière de l'onction. — Mais faut-il, à cause de cette erreur involontaire, suppléer à cette méprise en faisant revenir l'enfant et y remédier en refaisant la cérémonie ? Les saintes huiles n'étant pas matière essentielle dans l'administration du baptême, cette cérémonie des onctions, même mal faite par mégarde, n'oblige pas à faire revenir l'enfant, le baptême est vraiment valide, et *junior sacerdos acquiescat.* (Baruffaldi, Tit. X, n. 19).

Ad II. Vous demandez comment le prêtre qui baptise doit placer l'étole sur l'enfant pour l'introduire à l'église ? La réponse se trouve dans le *Memoriale Rituum* de Benoît XIII, à l'occasion des baptêmes conférés le Samedi Saint : « Celebrans imponit super infantem extremam partem stolæ pendentem a suo humero sinistro, et introducit eum in ecclesiam, dicens : N., ingredere in templum Dei, etc. » (Tit. VI, cap. II, § 5, n. 4).

Et pourquoi la partie gauche de l'étole ? C'est simplement par commodité pour le prêtre, qui est dans ce moment à droite de l'enfant qu'il introduit à l'église.

Q. — Pour l'exposition et les saluts du St-Sacrement, la règle n'est-elle point de se servir uniquement de cire ?

De même, quand l'Evêque officie, est-ce qu'il ne faut point garnir le bougeoir d'une bougie de cire ?

R. — Un professeur de Grand Séminaire, il y a douze ans, demandait avec l'agrément de l'évêque de Tunia (Colombie) : « An præter cereos præscriptos sive in Missa, sive in Benedictionibus cum Ssmo Sacramento, aliæ candelæ ex stearina intra ambitum altaris adhiberi possint ? Et quatenus negative, an, attentis circumstantiis, prædicta consuetudo tolerari possit ? » — La S. R. C., appuyée du suffrage de la Commission Liturgique, répondit : « Negative ad utrumque, et standum decretis, præsertim recentioribus ad rem datis, n. 4097, *Natcheten.* 16 maii 1882, *Plurium diœcesium,* 14 dec. 1904, n. 4147. » Dès lors on ne doit employer ni stéarine, ni gaz, ni électricité, mais faire en sorte que le cierge pascal et que les deux cierges de la messe basse soient de cire, *saltem in maxima parte,* et que pour tout autre cierge placé sur l'autel *materia in majori vel notabili quantitate ex eadem cera sit.* (S. R. C., 30 juillet 1910, n. 4257, ad V).

De même le bougeoir, pour l'évêque, revêt un caractère honorifique, du moment qu'il doit être allumé *etiamsi aer sit lucidus (Cærem. Episc.,* lib. I, cap. 20, n. 1), et il doit être garni de bougie de cire, au moins *in majori vel notabili quantitate.*

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 octobris 1922.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Modèle de la Mon **P. VERMARE** « *AUX ARTS RELIGIEUX* » **LYON**

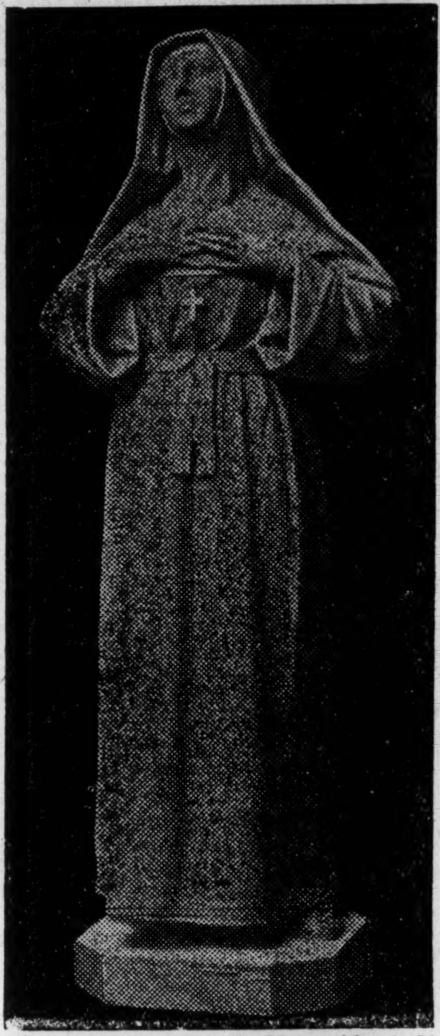

Sur demande, photographie et prix de cette STATUE en 0 m. 60, 1 m., 1 m. 20, 1 m. 30 et 1 m. 60.

Sainte Marguerite-Marie, créée à l'occasion de la Canonisation.

La Sainte est représentée toute pénétrée de l'Apparition du Divin Maître, qui l'a choisie spécialement pour la diffusion du culte de son Sacré Cœur.

NOUVELLE LAMPE DE SANCTUAIRE

au pétrole ou à l'essence, dispositif pour le réglage de la mèche supprimant les engrenages

PRATIQUE — ROBUSTE — ÉCONOMIQUE

Nombreuses attestations et références

EN VERRE ROUGE	AVEC GLOBE ROUGE
CONTENANCE	CONTENANCE
½ litre	1 litre
durée 8 jours	durée 16 jours
29 fr. 50	36 fr.

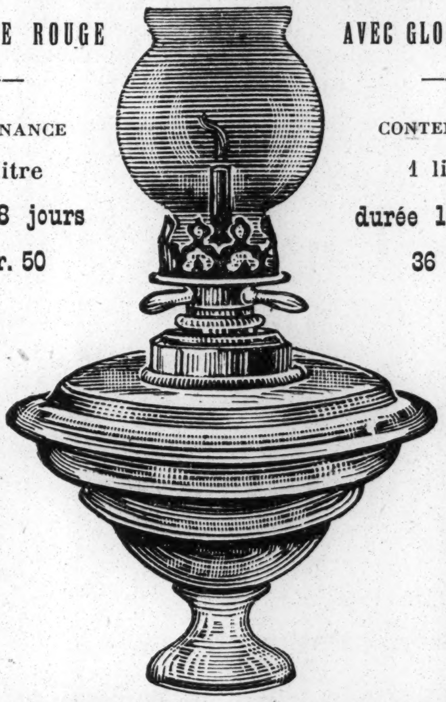

Livrées avec cheminée verre blanc au lieu du globe rouge 2 fr. en moins

FRANCO emballage et port gare destinataire ETRANGER port en sus

Mon P. VERMARE « *Aux Arts Religieux* »
— 25, Chemin de Francheville, LYON St-Irénée (Rhône) —

VITRAUX POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS
J.-B. FRŒHLICH
8, RUE DOCTEUR-MARET, DIJON

Rhumes. Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM
BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30 000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI : Une cuillerée à soupe, matin et soir

Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr. franco contre mandat

Toutes Pharmacies

BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome. PARIS

FIGUES SURCHOIX

La caisse 10 kil. brut : 19 fr. *Franco :* 22 fr. 50
Maison **H. VENCTIN**, 9, rue Giraud, **ARLES**

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS DE TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, **à Besançon**, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.